

# LES MATHES . LA PALMYRE

*bulletin municipal*

édité par la mairie des Mathes

**JUILLET 2017**



**BILAN MI-MANDAT**

**FESTIVAL MUSIQUES ET GASTRONOMIE**



# SOMMAIRE

Édito du Maire 3

Les conseils municipaux 4

Budget 2017 de la commune 8

Vie municipale 12

Vie économique 24

Infos pratiques 25

Ils nous ont quittés 26

Sécurité et environnement 27

Vie scolaire 31

Vie associative 36

Agenda 46

Zoom sur 50

À votre service 51

À la Croisée des Phares 52



**LES MATHES . LA PALMYRE** 10 rue de la Sablière - Les Mathes - Tél. 05 46 22 48 72 - info@mairie-lesmathes-palmyre.fr

Bulletin municipal d'informations semestriel n°59 - Juillet 2017

Directeur de la publication : Philippe GADREAU - Maire / Responsable de la rédaction : Christelle AUDARD

Design Graphique : Bord de Mer Communication / Mairie des Mathes - Impression : Atlantique Offset

# ÉDITO DU MAIRE



## Bilan et projets

La réunion publique du 22 mai fut l'occasion de dresser un bilan à mi-mandat de notre action municipale.

Que disions-nous il y a 3 ans en présentant notre liste à vos suffrages ?

**« Notre projet est de recréer un esprit de village et du lien social ».**

C'est pour cela que nous avons engagé ce qui suit :

- Une grande disponibilité du maire, des adjoints et de l'équipe municipale du lundi matin au samedi midi, pour être à votre écoute en permanence,
- L'organisation de nombreuses animations tout au long de l'année qui rassemblent les petits et les grands sous la halle et dans les rues du centre-bourg,
- Notre engagement fort envers l'école en termes de niveau d'accueil des locaux et d'équipements pédagogiques nous a rapprochés des parents et des enfants, dont un grand nombre participe désormais aux manifestations patriotiques,
- Notre marché des Mathes a été redynamisé : le vendredi hors saison et tous les jours en été et le marché gourmand du vendredi soir en été est un énorme succès,
- Le soutien aux associations qui permet par un accompagnement financier ou matériel de proposer aux habitants de notre commune de nouvelles activités comme la musique, le yoga, le tennis,
- La création de la médiathèque qui peut s'enorgueillir d'avoir 140 adhérents plus les enfants de l'école,
- L'installation, tant attendue, d'un guichet automatique de banque, place de la Halle.

Voici quelques exemples d'actions concrètes qui ont redonné vie à notre centre-bourg.

Cette liste non exhaustive va s'enrichir de 2 réalisations majeures dans les prochains mois, à savoir la création de locaux commerciaux place de la Halle et la réfection de la place de la Fontaine.

Puis comme indiqué, nous avons constitué un groupe de travail sur le projet de construction d'une salle omnisport près de l'école.

Sans tomber dans l'autosatisfaction, nous pouvons dire que nous suivons notre « feuille de route ».

L'autre gros chantier qui va nous occuper jusqu'à la fin du mandat concerne l'élaboration de notre futur « Plan Local d'Urbanisme » (PLU), document directeur de notre commune.

D'ores et déjà, au regard des différents textes législatifs en particulier la loi Littoral, nous savons que son développement sera contraint et dicté par une faible consommation d'espaces et un grand respect de l'environnement.

Ce point d'étape fait, il est temps de se tourner vers l'été qui est là et aux animations qui le caractérisent.

Notre nouveau service animation vous propose une multitude d'occasions de vous divertir, quels que soient votre âge et vos goûts, en journée ou en soirée.

Parmi ce programme éclectique je m'arrête sur quelques temps forts :

- le feu d'artifice du 13 juillet aux Mathes,
- le spectacle pyrotechnique le 13 août à la Palmyre,
- une nouveauté : les rendez-vous musicaux du mardi 11h à la Chapelle.

Divertissez-vous, passez du bon temps en famille et entre amis dans votre belle commune.

*Excellent été 2017 à vous tous.*

**Le Maire, Philippe GADREAU**

# Les conseils municipaux

## PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- L'intégralité des décisions fait l'objet d'un affichage réglementaire en mairie et reste consultable sur le site internet de la commune - Rubrique « Conseil Municipal » -

### SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2016

#### FINANCES

**Fixation du tarif des droits de place des marchés** à compter du 1er Janvier 2017.

#### Port de Bonne Anse

Fixation du tarif des redevances portuaires à compter du 1er janvier 2017.

**Demande de subvention** auprès de la Préfecture et du Conseil Départemental de la Charente-Maritime dans le cadre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (critérium des jeunes conducteurs pour les 4 avril, 8 et 9 août 2017).

#### URBANISME

**Création d'un groupe de travail communal chargé de l'élaboration d'un nouveau PLU** avec intégration de deux personnes « hors conseil municipal » :

- Philippe GADREAU, Maire
- Marie BASCLE, Maire Adjointe
- Marie-Denise BITEAU, Maire Adjointe
- Jean-Pierre CARON, Maire Adjoint
- Stéphanie CRASSO, Maire Adjointe
- Claudie LEYRAUD, conseillère municipale
- Bernard LARGETEAU, conseiller municipal
- Yannick BONNEAU, administré
- Le Président de l'association « Demain Les Mathes » (Actuellement M. BOULMER Jacques).

Le groupe de travail PLU sera assisté, sous le contrôle du directeur général des services, par le service urbanisme-réglementation et par un bureau d'études spécialisé qui sera choisi par une procédure de marché public.

**Dépôt des demandes d'urbanisme** pour la construction de cases commerciales et d'un local DAB place de la Halle.

**Dépôt d'une déclaration préalable de travaux** pour l'agrandissement du local du Tennis des Dunes.

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Dénonciation de la convention d'objectifs et de moyens entre la commune des Mathes-La Palmyre et l'association Office de Tourisme Les Mathes – La Palmyre**, signée le 26 décembre 2013, à compter du 1er janvier 2017 dans le cadre du transfert de plein droit aux communautés d'agglomération et aux communautés de communes de la compétence « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme », prévue par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe).

**Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire** du Centre de Gestion de la Charente-Maritime.

#### PERSONNEL

**Participation de la Commune à la protection sociale complémentaire** concernant le risque santé des agents contractuels.

**Convention pour la télédéclaration et le télépaiement** de la Contribution de Solidarité.

#### DOMAINE ET PATRIMOINE

**Acquisition de la parcelle cadastrée AD 877, d'une superficie de 84 m<sup>2</sup>, sise Rue des Boursauds appartenant à Madame Chantal COURBEBASSE** - Prix d'acquisition : 3 000 €.

#### ASSAINISSEMENT

Présentation du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité des services de l'assainissement des eaux usées.

#### INTERCOMMUNALITÉ

**Approbation de la modification des statuts de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique** au 1er janvier 2017. Mise à jour complémentaire des statuts.

**Transfert de la compétence en matière de « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme »** à compter du 1er janvier 2017. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (CLECT).

### SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2016

#### FINANCES

**Fixation des loyers des appartements communaux sis à la Palmyre avenue du Poitou et allée des Gannes**, pour des locations ponctuelles à compter du 1er janvier 2017.

**Fixation des tarifs de location de l'Espace Multi-Loisirs** à compter du 1er janvier 2017.

#### DOMAINE ET PATRIMOINE

**Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AL 304, sise à CRAVANS d'une superficie d'environ 38 m<sup>2</sup> auprès de Mme et M. DROUILLET Jean-Paul** afin d'installer un poste de relèvement dans le cadre des travaux d'assainissement devant être réalisés dans le secteur de Cravans. Prix d'acquisition : 3 000 €.

#### Lotissement centre bourg 2ème tranche

Modification des délibérations des 13 décembre 2010, 2 mai 2012, 12 juin 2012, 9 octobre 2012, 27 novembre 2013, 2 juillet 2015 et 17 septembre 2015.

Désignation de lots pouvant bénéficier du prix « primo-accédant ».

#### Bail à construction du 14 octobre 1989 et avenant du 1er août 2009 conclu avec la SARL LES GOLFS DE LA PALMYRE.

Modification de l'emprise concédée suite à la réalisation par la commune d'un tronçon de piste cyclable empiétant d'une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup> sur l'emprise de la concession.

#### PERSONNEL

**Modification de l'organigramme des services** au 1er janvier 2017.

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### Projet éolien Oléron Motion du Conseil Municipal.

Vu la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) que la Ministre de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer a publiée le 28 octobre dernier, en application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance

verte, comprenant notamment un appel d'offre pour une zone de développement d'un parc éolien en mer au large de l'île d'Oléron et son raccordement au réseau public de transport d'électricité ; Considérant l'absence d'information des élus de la commune de Les Mathes-La Palmyre, sur le projet ; Considérant l'accord préalable déjà formulé auprès de Madame le Ministre de l'environnement, de l'écologie et de la mer, par des parlementaires et élus du département sur le projet alors même qu'aucune étude n'a été, à ce jour présentée; Considérant les inquiétudes légitimes des habitants de la commune et la nécessité de les informer sur le projet ; Considérant que la commission relative à la transition énergétique de la CARA n'a pas été informée du projet ; Considérant l'implantation prévisionnelle du projet d'une part dans l'emprise du parc marin et d'autre part dans une zone sismique reconnue ; Considérant l'absence d'expertise technique contradictoire aux déclarations rassurantes des opérateurs du projet ; Considérant la nécessité de permettre à la démocratie locale de s'exprimer préalablement à toute décision autocratique de l'Etat, **le Conseil Municipal demande** que tout projet structurant qui impacte à quelques titres que ce soient le territoire de la commune, fasse l'objet d'une consultation préalable des élus locaux directement ou indirectement concernés par la zone d'emprise et/ou de développement, **demande** que tout projet soit accompagné des expertises techniques, économiques et financières contradictoires nécessaires à éclairer les élus et les populations concernées et à leur permettre de donner un avis objectif argumenté, **demande** que la présente motion soit transmise à Madame le Ministre de l'environnement, de l'écologie et de la mer, au Préfet de la Charente-Maritime, ainsi qu'aux maires des communes de la CARA.

## SÉANCE DU 23 JANVIER 2017

### INTERCOMMUNALITÉ

**Présentation du rapport annuel 2015** transmis par le Syndicat des eaux de la Charente-Maritime et présenté par Monsieur le Maire sur le prix et la qualité des services d'eau potable.

### URBANISME

**Plan local d'urbanisme intercommunal** - Avis du conseil municipal : opposition au transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme (ou de document d'urbanisme en tenant lieu) à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

### DOMAINE ET PATRIMOINE

**Approbation d'une convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'un Guichet Automatique Bancaire** Place du Général de Gaulle aux Mathes. Au regard de l'intérêt du service qui sera proposé gratuitement aux administrés, l'occupation du domaine public s'effectuera sans contrepartie financière et la Commune participera à la bonne gestion du GAB en concluant avec la société LOOMIS un contrat de prestation de services.

### VOIRIE

**Dénomination d'une nouvelle voie** dans le lotissement « Le Fief Triadou » : Impasse du bois.

## SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2017

### FINANCES

**Fixation des tarifs de location de l'Espace Multi-Loisirs** - Date d'effet : 1er mars 2017.

**Fixation des tarifs pour les animations culturelles et de loisirs.** Date d'effet : 1er mars 2017.

**Attribution d'une aide financière forfaitaire annuelle** aux associations syndicales des marais d'Arvert et de Saint-Augustin.

**Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux 2017** - Demande de subvention pour la « construction de cases commerciales et la requalification de la halle ouverte dans le centre bourg ».

### DISPOSITIONS ORGANIQUES

**Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers délégués** - Date d'effet : 1er janvier 2017.

### PERSONNEL

**Modification du tableau des effectifs** suite à l'application du protocole de modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) - Date d'effet : 1er janvier 2017.

### URBANISME

**Dépôt d'une déclaration préalable de travaux** pour l'aménagement des locaux dédiés au service « animation ».

**Dépôt d'un permis de construire** pour la construction d'un logement au 6 allée des Gannes.

**Dépôt d'un permis de construire** pour le réaménagement et l'extension des locaux du stade municipal de football.

### DOMAINE ET PATRIMOINE

**Cession de la parcelle communale** cadastrée section AO numéro 95p sise allée des Gannes à La Palmyre à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

### VOIRIE

**Dénomination d'un espace public.** La place Charles de Gaulle, pour sa partie située côté halle, recevra désormais la dénomination suivante: Place de la Halle.

## SÉANCE DU 20 MARS 2017

### FINANCES

Demands de subvention pour la « construction de cases commerciales et la requalification de la halle ouverte dans le centre bourg » auprès :

- du Conseil Départemental de la Charente- Maritime,
- de L'Etat au titre de la DETR et du contrat de ruralité,
- de La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

## SÉANCE DU 27 MARS 2017

### FINANCES

**Compte de Gestion du Receveur 2016.**

Le conseil admet les opérations effectuées tant en dépenses qu'en recettes, pendant la gestion de l'exercice 2016, qui fait apparaître un excédent global de clôture s'élevant à 1 838 761.43 €. Il constate que le compte de gestion de l'exercice 2016 est conforme au compte administratif 2016.

**Port de Bonne-Anse**

**Compte de Gestion du Receveur 2016**

Le conseil admet les opérations effectuées tant en dépenses qu'en recettes, pendant la gestion de l'exercice 2016, qui fait apparaître un excédent global de clôture s'élevant à 214 575,06 € CONSTATE que le compte de gestion de l'exercice 2016 du port de Bonne-Anse est conforme au compte administratif 2016.

**Compte Administratif 2016.** Le conseil donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du compte administratif de l'exercice 2016.

**Port de Bonne-Anse - Compte Administratif 2016.** Le conseil donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du compte administratif de l'exercice 2016 du Port de Bonne-Anse.

**Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2016.** La section de fonctionnement au titre de l'année 2016 fait apparaître un excédent de clôture de 1 276 007,08 €. Il est décidé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, pour financer en partie les recettes d'investissement 2017 comme suit : 1 000 000,00 €. L'excédent ainsi reporté de la section de fonctionnement au titre de l'année 2017 est de 276 007,08 €.

**Vote du produit et des taux des impositions directes locales au titre de l'année 2017.**

- Taxe d'habitation 6,50 %
- Taxe foncier bâti 12,50 %
- Taxe foncier non bâti 12,24 %

**Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)** au titre de l'année 2017 pour un montant de 15 000 €.

**Subventions de fonctionnement aux associations et personnes de droit privé au titre de l'année 2017 :**

|  |                 |
|--|-----------------|
| Ensemble et Solidaires                                       | 3 000 €         |
| Association des parents d'élèves                             | 500 €           |
| Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)                | 800 €           |
| Coopérative de l'école                                       | 160 €           |
| Comité de Jumelage   | 2 500 €         |
| Comité des Fêtes et Animations                               | 25 600 €        |
| Football Club Seudre Océan                                   | 8 000 €         |
| Presqu'île Football club                                     | 6 000 €         |
| Association sportive Golf de la Palmyre                      | 500 €           |
| Zenzik   | 1 000 €         |
| Les Arts des Mathes  | 1 000 €         |
| Soutien scolaire mathéron                                    | 500 €           |
| Sous-Total   | <b>49 560 €</b> |
| Fitness Club   | 100 €           |
| Club des 17 soupapes   | 700 €           |
| Société nationale des secours en mer<br>Royan Côte de Beauté | 500 €           |
| Union nationale des combattants                              | 80 €            |
| FNACA  | 80 €            |
| Sous-Total   | <b>1 460 €</b>  |
| <b>TOTAL</b>   | <b>51 020 €</b> |

**Adoption du Budget Primitif 2017.**

**Port de Bonne-Anse - Adoption du budget Primitif 2017. Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique.** Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime.

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Demande de licences d'entrepreneur de spectacles** et désignation du détenteur desdites licences.

## SÉANCE DU 23 MAI 2017

#### FINANCES

**Convention de participation financière** avec le Département de la Charente-Maritime pour les travaux d'aménagement de la route de la Fouasse. Considérant le nécessaire aménagement de cheminements doux aux abords des routes départementales n°141E4 et n°268, dénommées route de la Fouasse, afin d'améliorer la sécurité des nombreux usagers de cette voie notamment en période estivale, attendu que la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie correspondants seront assurées par le Département de la Charente-Maritime, considérant que le coût total des travaux de voirie est estimé à 1.112.728,50 euros hors taxes, considérant que le Département de la Charente-Maritime prend en charge la totalité des travaux de chaussée, et 30% des travaux correspondant à des boucles locales à l'échelle intercommunale, considérant que la Commune participe à hauteur de 70% du montant des travaux correspondant à des boucles locales à l'échelle intercommunale, soit une participation estimée à 611.038,75 euros hors taxes, attendu que le Département de la Charente-Maritime assurera l'entretien de la chaussée hors aménagements, attendu que la Commune assurera l'entretien des aménagements hors chaussée et des marquages spéciaux, ainsi que l'entretien des cheminements piétonniers et cyclables et leurs abords immédiats, **approuve** la convention de participation financière avec le Département de la Charente-Maritime, pour les travaux d'aménagement de la route de la Fouasse (routes départementales n°141E4 et n°268).

**Demande de subvention** auprès de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique dans le cadre du schéma directeur de défense extérieure contre l'incendie.

**Approbation d'une convention type de mécénat** dans le cadre des activités culturelles et de loisirs de la Commune des Mathes-La Palmyre.

**Approbation d'une convention type de partenariat** dans le cadre des activités culturelles et de loisirs de la Commune des Mathes-La Palmyre.

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Modification de la limite territoriale de la commune** de Les Mathes avec celle de La Tremblade sur le secteur du canton de Bonne-Anse.

#### URBANISME

**Prescription de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme** et précision des objectifs poursuivis et modalités de concertation.

#### PERSONNEL

**Conclusion d'un contrat d'apprentissage** d'agent polyvalent de restauration affecté au restaurant scolaire.

#### LITTORAL

Approbation d'un accord financier partenarial relatif à l'étude de diagnostic et avant-projet du confortement de la digue de La Palmyre, commune des Mathes.

#### FINANCES

**Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Charente-Maritime** au titre de l'aménagement des équipements sportifs couverts pour la « Réhabilitation, l'agrandissement et la mise aux normes et en accessibilité des locaux du stade de Football ».

**Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football (District)** au titre de « la création pour la mise en conformité réglementaire d'un ensemble de vestiaires ».

## VOS ÉLUS À VOTRE SERVICE

Outre l'ensemble des affaires communales, votre Maire suit plus particulièrement les dossiers liés au Tourisme, au Personnel et à la Communication.  
Conseiller Communautaire  
Reçoit sur rendez-vous du lundi après-midi au samedi midi : 05 46 22 38 73  
[p.gadreau@mairie-lesmathes-palmyre.fr](mailto:p.gadreau@mairie-lesmathes-palmyre.fr)



LE MAIRE

PHILIPPE GADREAU

### 1<sup>ÈRE</sup> ADJOINTE

MARIE BASCLE

**Port, Centre Communal d'Action Sociale.**  
Conseillère Communautaire  
RDV lundis et samedis matin  
05 46 22 38 73  
[elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr](mailto:elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr)

### 2<sup>ÈME</sup> ADJOINTE

MARIE-DENISE BITEAU

**Finances, Marchés Publics**  
RDV mardis après-midi, jeudis et samedis matin  
05 46 22 38 73  
[elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr](mailto:elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr)

### 3<sup>ÈME</sup> ADJOINT

JEAN-PIERRE CARON

**Sécurité, Environnement, Relations avec les collectivités**  
RDV lundis après-midi et samedis matin  
05 46 22 38 73

[jp.caron@mairie-lesmathes-palmyre.fr](mailto:jp.caron@mairie-lesmathes-palmyre.fr)

### 4<sup>ÈME</sup> ADJOINTE

STÉPHANIE CRASSO

**Urbanisme, PLU et Habitat**  
RDV mercredis après-midi et samedis matin  
05 46 22 38 73

[s.crasso@mairie-lesmathes-palmyre.fr](mailto:s.crasso@mairie-lesmathes-palmyre.fr)

### 5<sup>ÈME</sup> ADJOINT

DANIEL FRADIN

**Travaux, Bâtiments, Voirie, Espaces Verts**  
RDV mercredis matin et samedis matin  
05 46 22 38 73

[elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr](mailto:elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr)

### CONSEILLER DÉLÉGUÉ

PHILIPPE SAENZ

**Enseignement, Jeunesse et Sport**

Disponible sur RDV :  
06 24 65 67 21

[elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr](mailto:elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr)

### CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

DOMINIQUE MAINARD

**Commerces, Marchés Forains Artisanat, Associations, CCAS**

RDV vendredis après-midi et samedis matin  
05 46 22 38 73

[elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr](mailto:elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr)



## LES CONSEILLERS

JEAN-CLAUDE PILLET

MARCEL MOINARD

JOËL FORGIT

DANIELLE GOURDON

CLAUDIE LEYRAUD

THIERRY MOLLE

KARINE POUILLAT

JEAN-LOUIS AMSELLEM

BERNARD LARGETEAU

FRANÇOIS-XAVIER DEGORCE-DUMAS

SOPHIE THIRÉ

## LES COMMISSIONS

### COMMISSIONS MUNICIPALES

**COMMISSION D'URBANISME :** Philippe GADREAU, Stéphanie CRASSO, Marie-Denise BITEAU, Philippe SAENZ, Claudie LEYRAUD, Jean-Pierre CARON, François-Xavier DEGORCE, Bernard LARGETEAU.

**COMMISSION DES MARCHÉS FORAIN ET ARTISANAL :** Philippe GADREAU, Dominique MAINARD, Danielle GOURDON, Philippe SAENZ, Jean-Louis AMSELLEM, Anne-Marie BASCLE.

**COMMISSION DES FETES ET CÉRÉMONIES - ASSOCIATIONS :** Philippe GADREAU, Joël FORGIT, Philippe SAENZ, Dominique MAINARD, Karine POUILLAT, Sophie THIRÉ, Bernard LARGETEAU.

**COMMISSION DE RÉDACTION DU BULLETIN MUNICIPAL :** Philippe GADREAU, Jean-Pierre CARON, Jean-Claude PILLET, Bernard LARGETEAU.

**COMMISSION D'ATTRIBUTION DES ANNEAUX DU PORT DE BONNE-ANSE :** Philippe GADREAU, Jean-Pierre CARON, Philippe SAENZ, François-Xavier DEGORCE.

**ENSEIGNEMENT :** Philippe GADREAU, Philippe SAENZ.

### COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

**COMMISSION SPORT :** Philippe GADREAU, Thierry MOLLE, Jean-Louis AMSELLEM, Bernard LARGETEAU.

**COMMISSION ÉQUINE :** Philippe GADREAU, Dominique MAINARD, Philippe SAENZ.

**COMMISSION ÉCOLE, LYCÉE, COLLÈGE :** Philippe GADREAU, Philippe SAENZ, Karine POUILLAT.

**COMMISSION HANDICAPÉS :** Philippe GADREAU, Anne-Marie BASCLE, Karine POUILLAT, Jean-Claude PILLET.

**COMMISSION ENVIRONNEMENT :** Philippe GADREAU, Jean-Pierre CARON, Claudie LEYRAUD, Stéphanie CRASSO, Philippe SAENZ, Bernard LARGETEAU.

**COMMISSION TOURISME :** Philippe GADREAU, Thierry MOLLE, Dominique MAINARD, Karine POUILLAT, Claudie LEYRAUD, Jean-Louis AMSELLEM, Bernard LARGETEAU.

**COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE :** Philippe GADREAU, Anne-Marie BASCLE, Marie-Denise BITEAU.

**Les Commissions extra-municipales sont ouvertes aux administrés qui souhaiteraient les intégrer. N'hésitez pas à vous manifester en mairie.**

# Budget 2017 de la commune

Contrairement à ce qui avait été prévu pour 2016, la commune n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt puisqu'un certain nombre de travaux n'ont pu être réalisés.

## LES RÉSULTATS 2016

### BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

| FONCTIONNEMENT                          |             | INVESTISSEMENT                        |             |
|---|-------------|---------------------------------------|-------------|
| Dépenses                                | Recettes    | Dépenses                              | Recettes    |
| 4 106 842 €                             | 5 382 849 € | 1 148 240 €                           | 1 710 994 € |
| Excédent de l'année 2016<br>1 276 007 € |             | Excédent de l'année 2016<br>562 754 € |             |

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE**  
**1 838 761 €**

### BUDGET ANNEXE - PORT DE BONNE ANSE

| FONCTIONNEMENT                        |           | INVESTISSEMENT                        |           |
|---------------------------------------|-----------|---------------------------------------|-----------|
| Dépenses                              | Recettes  | Dépenses                              | Recettes  |
| 530 781€                              | 483 490 € | 47 295 €                              | 309 161 € |
| Déficit de l'année 2016<br>- 47 291 € |           | Excédent de l'année 2016<br>261 866 € |           |

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE**  
**214 575 €**

## LE BUDGET 2017

**Pour 2017, en ce qui concerne le budget de fonctionnement,** nous avons veillé à maîtriser les dépenses, les recettes se maintiennent, les dotations de l'État continuent de baisser, compensées toutefois depuis un an par l'augmentation de la fiscalité locale dont les taux de la part communale ont été légèrement relevé l'année dernière (et qui, comme nous l'avons promis, ne seront pas modifiés jusqu'à la fin du mandat).

La section de fonctionnement est surtout impactée dans ses dépenses, par la reprise de la compétence "animation" et la gestion de l'Espace Multi Loisirs, assurées par l'Office de Tourisme jusqu'à la fin 2016.

Nous retrouvons cette incidence, d'une part sur les dépenses à caractère général et, d'autre part, sur les charges de personnel. Pour les recettes de fonctionnement, peu de nouveautés, si ce n'est le versement de l'attribution de compensation, différence entre le produit de la taxe de séjour que nous ne percevons plus et le coût que nous engendrait l'Office de Tourisme, soit un prévisionnel de 554 000 € en notre faveur.

Notre maîtrise et notre prudence habituelle nous permettent de réserver 200 000 € de dépenses imprévues en fonctionnement et de dégager 943 00 € d'autofinancement pour l'investissement.

**En ce qui concerne le budget d'investissement,** les travaux non réalisés en 2016 ont été reportés en 2017, pour les plus importants : la rue des Châgnes (274 000 €), l'agrandissement des vestiaires du stade de foot (224 000 €), et surtout, les places de la Fontaine à La Palmyre et de la Halle aux Mathes (même si pour ces deux projets des incertitudes demeurent, liées aux résultats préalables).

Le coût de ces deux projets sera réparti sur 2 exercices : 2017 et 2018 : Place de La Fontaine 1 283 000 € ou 1 028 000 € selon les options retenues, dont 424 857 € au budget 2017 - Place de Halle 1 247 000 € dont 397 000 € sur l'exercice 2017.

Enfin, les études pour le complexe sportif vont démarrer. Une enveloppe de 115 000 € est prévue pour 2017. L'acquisition du terrain, rue Henri Érables a été réalisée et la démolition du bâtiment effectuée. Un comité de pilotage est en cours de constitution afin de travailler à la réalisation de cet investissement.

|                        | FONCTIONNEMENT   |   | INVESTISSEMENT     |   |
|------------------------|--|---|--------------------|---|
|                        | Dépenses   | Recettes  | Dépenses           | Recettes  |
| <b>COMMUNE</b>         | <b>5 239 231 €</b> dont :<br>943 210 € virés à la section d'investissement | <b>5 239 231 €</b> dont :<br>276 007 € d'excédent reporté | <b>3 789 350 €</b> | <b>3 789 350 €</b> dont<br>1 000 000 € d'excédent de fonctionnement 2016,<br>943 210 € d'autofinancement dégagé sur 2017<br>et 539 395 € d'emprunt. |
| <b>PORT BONNE ANSE</b> | <b>340 264 €</b>   | <b>340 264 €</b>  | <b>380 410 €</b>   | <b>380 410 €</b> dont :<br>261 866 € d'excédent reporté   |

## FISCALITÉ LOCALE

Taux d'imposition pour 2017 : **Taxe d'habitation : 6,50 % - Taxe foncier bâti : 12,50 % - Taxe foncier non bâti : 12,24 %**

Pour information, les taux moyens communaux de 2016 au niveau du département sont les suivants :

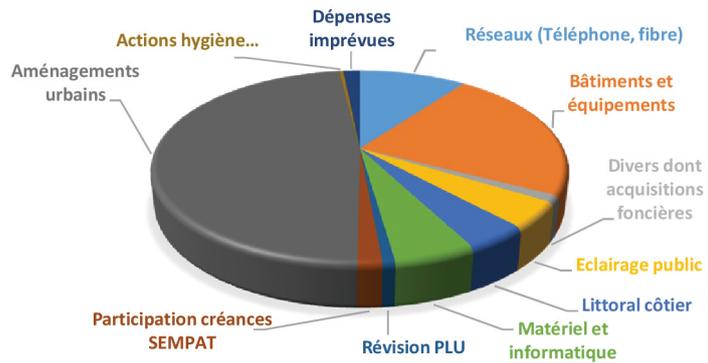
Taxe d'habitation : 20,78% - Taxe foncier bâti : 25,59 % - Taxe foncier non bâti : 54,72 %

## INVESTISSEMENT

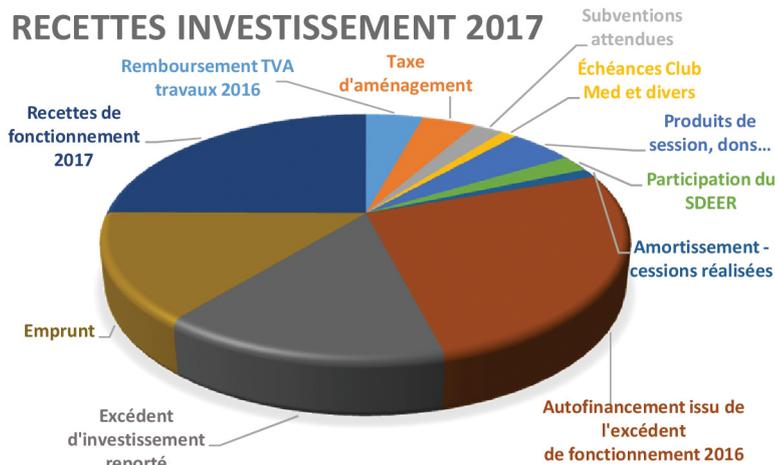
### DEPENSES : 3 789 350 €

|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| Réseaux (Téléphone, fibre)         | 380 300 €   |
| Bâtiments et équipements           | 857 165 €   |
| Divers dont acquisitions foncières | 42 667 €    |
| Eclairage public                   | 165 162 €   |
| Littoral côtier                    | 160 000 €   |
| Matériel et informatique           | 203 760 €   |
| Révision PLU                       | 31 000 €    |
| Participation créances SEMPAT      | 60 000 €    |
| Aménagements urbains               | 1 815 498 € |
| Actions hygiène et sécurité        | 15 000 €    |
| Dépenses imprévues                 | 58 798 €    |

### DÉPENSES INVESTISSEMENT 2017



### RECETTES INVESTISSEMENT 2017



### RECETTES : 3 789 350 €

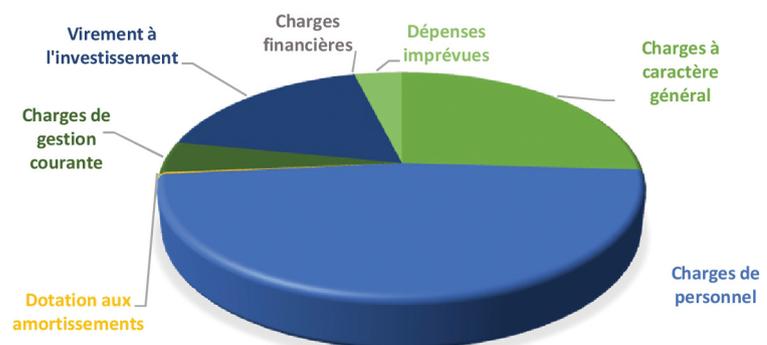
|   |             |
|---|-------------|
| Remboursement TVA travaux 2016                            | 160 000 €   |
| Taxe d'aménagement  | 150 000 €   |
| Subventions attendues                                     | 83 999 €    |
| Échéances Club Med et divers                              | 42 911 €    |
| Produits de session, dons...                              | 180 090 €   |
| Participation du SDEER                                    | 82 581 €    |
| Amortissement - cessions réalisées                        | 44 410 €    |
| Autofinancement issu de l'excédent de fonctionnement 2016 | 1 000 000 € |
| Excédent d'investissement reporté                         | 562 754 €   |
| Emprunt   | 539 395 €   |
| Recettes de fonctionnement 2017                           | 943 210 €   |

## FONCTIONNEMENT

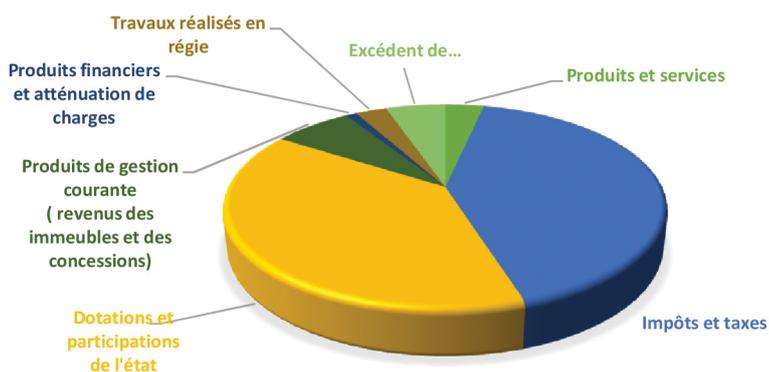
### DEPENSES : 5 239 231 €

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Charges à caractère général  | 1 359 066 € |
| Charges de personnel         | 2 487 600 € |
| Dotations aux amortissements | 11 798 €    |
| Charges de gestion courante  | 237 057 €   |
| Virement à l'investissement  | 943 210 €   |
| Charges financières          | 500 €       |
| Dépenses imprévues           | 200 000 €   |

### DEPENSES FONCTIONNEMENT 2017



### RECETTES FONCTIONNEMENT 2017



### RECETTES : 5 239 231 €

|   |             |
|---|-------------|
| Produits et services  | 178 170 €   |
| Impôts et taxes   | 2 186 605 € |
| Dotations et participations de l'état                                   | 2 040 344 € |
| Produits de gestion courante (revenus des immeubles et des concessions) | 365 102 €   |
| Produits financiers et atténuation de charges                           | 49 503 €    |
| Travaux réalisés en régie   | 143 500 €   |
| Excédent de fonctionnement reporté                                      | 276 007 €   |

## L'AVANCÉE DES PROJETS

### La Place de la Fontaine

Cette place a été créée lors de la construction du centre commercial, il y a une quarantaine d'années. Les galeries en métal le long des commerces sont en très mauvais état, ainsi que le sol, par endroits, dangereux pour les promeneurs.

Devant ce constat, et pour redonner un élan indispensable à cet endroit, la Commune a lancé une réflexion pour la refonte complète de cet espace très fréquenté en été.

Le projet choisi, esthétique et respectueux de notre environnement va redonner un nouveau souffle à notre station. Bien évidemment, tout cet espace sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

**TICA**  
ARCHITECTES  
& URBANISTES  
**JEUNES  
ARCHITECTES  
& PAYSAGISTES  
LIGERIENS 2016**  
6 Rue de Tour d'Auvergne  
44-300 Nantes  
T. 02 85 52 46 15  
www.ticarchitecture.fr



Aspect actuel de la Place de la Fontaine



Esquisse de l'aménagement futur

### La Place de la Halle

Le permis de construire a été délivré et l'avis d'appel Public à la concurrence pour le marché de construction a été lancé. Les travaux devraient débuter à l'automne prochain.

## L'aménagement de la Route de la Fouasse

Cette route étant une départementale, c'est le Conseil Départemental qui en est le maître d'ouvrage et qui assure ainsi toutes les études préalables et les dossiers administratifs et techniques, puis le suivi de la réalisation des travaux.

Notre Commune participera financièrement comme indiqué plus bas.

### Le constat :

- Trafic routier dense en période estivale,
- Forts trafics cyclistes et piétons en période estivale,
- Vitesses pratiquées inadaptées.

### Principes d'aménagement retenu

- Séparation des flux de déplacement (véhicules, piétons, cycles),
- Intégration du projet routier dans les emprises existantes du Domaine Public Routier Départemental,
- Mise en place de limitations de vitesses adaptées au site et fonction des périodes de l'année.
- Création de nouveaux itinéraires de cheminements doux sécurisés.

### Calendrier prévisionnel :



Coût des Travaux estimé à 1 150 000 € (HT) dont 611 000 € (HT) à charge de la Commune.

## Le projet de salle de sport

Afin de faire avancer le projet de salle de sport, le Conseil Municipal a voté la constitution d'un Comité de Pilotage et d'un groupe projet dont les objectifs principaux sont d'élaborer le cahier des charges, étudier les propositions et de choisir les soumissionnaires.

Les groupes de travail ont prévu deux phases :

**De mai à septembre 2017**, élus, partenaires, représentants de la population et utilisateurs entreront dans la **phase d'évaluation fonctionnelle** du projet (visite de sites existants, élaboration d'un descriptif fonctionnel, préparation d'un rapport détaillé).

**De septembre à décembre 2017**, élus, partenaires et techniciens de la commune attaqueront la **phase d'élaboration du dossier descriptif** du projet (Réalisation de l'étude permettant d'élaborer les documents administratifs et techniques et consultation des partenaires par appel d'offres).

## LES RÉALISATIONS

Le giratoire des Valdotains a fait peau neuve. Il est toujours dédié à nos amis italiens dans le cadre du jumelage avec la commune d'Antey-Saint-André. Cette réalisation symbolise l'amitié entre les habitants de nos deux communes en matérialisant dans une même structure les deux éléments forts que sont la montagne et la mer.



Une fois de plus, saluons le travail des services techniques municipaux pour la réalisation de ce bel ouvrage.



# Vie municipale

## LES ENFANTS CHANTENT POUR LES AÎNÉS

C'est maintenant devenue une tradition, lors du repas des aînés les enfants des écoles sont venus donner de la voix à l'espace MultiLoisirs devant un public conquis et attendri.



© Daniel FRADIN

## MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël des Mathes a eu lieu le 18 décembre dernier.

Au programme : tour de poneys et calèche avec le père Noël, jeux pour les enfants, crêpes, vin chaud, exposants divers...



## LES VŒUX DU MAIRE

Le 26 janvier dernier le maire, Philippe Gadreau a présenté ses vœux à la population : « Je viens vous parler d'évergétisme moderne... Qui doit se traduire sur la commune par une bonne utilisation des deniers publics... »

Ainsi, laissant à l'intercommunalité la réalisation des grosses infrastructures, tel le nouvel office de tourisme communautaire (OTC), « charge à la municipalité et à ses élus de développer et d'entretenir, dans un esprit de partage et d'échange, un climat de convivialité rimant avec culture, loisirs et animations en toutes saisons ».

Pour ce faire, des investissements « utiles » sont donc au programme de 2017, s'agissant notamment « d'embellissement de la cité, de la construction de bâtiments publics ou encore de la prise en charge de spectacles, de l'animation en général ».

« Je viens vous parler aussi d'optimisme et de culture du vivre ensemble... Un sentiment qui "doit animer les élus dans la gestion des affaires publiques".

Puis de nommer les associations, particulièrement bien représentées ce soir-là, garantes du lien social.

La soirée s'est conclue autour d'un buffet permettant de prolonger les échanges.



© Thierry AVAN



## ACTION ESTRAN BAIE DE BONNE ANSE

Initiées par le Pôle-Nature du Parc de l'Estuaire en 2012, les « Actions Estran » ont pour objectif de protéger l'estran, partie fragile du littoral alternativement couverte et découverte par la mer, afin d'augmenter sa biodiversité. Le but est aussi de sensibiliser le grand public, les scolaires et les collectivités locales à la préservation de cet espace.

Dimanche 26 mars, c'est donc un nettoyage manuel et pédagogique de la baie de Bonne Anse qui était organisé avec l'aide de chevaux.

En cours de nettoyage, des explications sur l'importance des laines de mer (débris naturels déposés sur la plage) et observation des oiseaux côtiers ont été données.



© Sud-Ouest

## INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE

Le 20 janvier, la commune a inauguré sa médiathèque.

Ceci est l'aboutissement d'un projet auquel tenait particulièrement l'équipe municipale dont le leitmotiv est le renforcement du lien social en multipliant les lieux de rencontres, d'animations et de culture.

Philippe Gadreau, le maire a souligné que si cette « petite médiathèque, à la mesure du village » a pu voir le jour, c'est grâce à l'investissement d'une équipe de bénévoles, au partenariat avec la médiathèque départementale et au soutien financier du Conseil départemental.

De nombreuses personnalités, dont Didier Quentin, député-Maire de Royan et Patrick Marengo son premier adjoint, Fabienne Aucouturier représentant le Président du Conseil Départemental et Marie-Pierre Quentin Conseillère Départementale, ainsi que de nombreux Maires des communes du territoire de la Communauté Royan Atlantique ont tenu à saluer cette initiative par leur présence.

La première adjointe, Marie Bascle a invité les Mathérons et Mathéronnes à pousser sans retenue la porte de leur médiathèque et à s'approprier leur nouvel espace de lecture.

**Médiathèque, rue Henri-Erable. Horaires d'ouverture : le lundi de 14 h 30 à 17 h 30 ; mercredi de 16 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 12 h 30. Tél. 05 46 22 32 09 - mediatheque@mairie-lesmathes-palmyre.fr.**



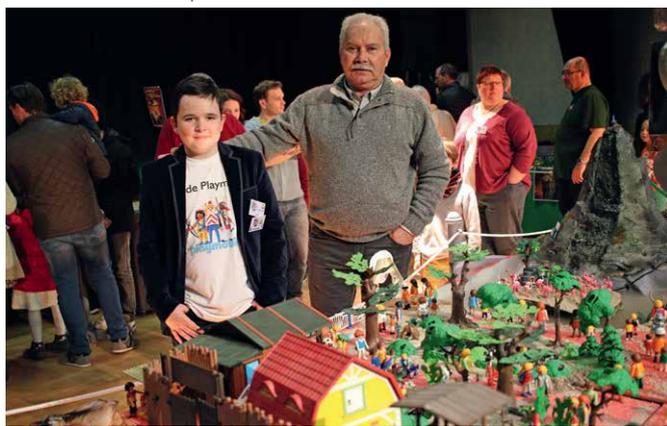
## EXPOSITION PLAYMOBIL & LÉGO

Cette année encore l'exposition Playmobil et Légo a fait carton plein.

Ce sont de véritables passionnés qui ont investi l'Espace MultiLoisirs les 18 et 19 février derniers pour réaliser de magnifiques dioramas.

Une mention particulière au jeune Aimé qui avait choisi le zoo de La Palmyre pour thème de son exposition. Gageons que celui-ci aura été comblé par la visite et les félicitations de Patrick Caillé, le directeur du zoo.

Le public quant à lui, a été ravi d'admirer le travail de l'ensemble de exposants.



Aimé avec son diorama de La Palmyre avec l'aimable présence de Monsieur Patrick Caillé directeur du zoo de La Palmyre.





# CARNAVAL

Que dire de cette nouvelle édition de carnaval si ce n'est qu'elle a rencontré le même succès que les précédentes. Cette année, de nouvelles associations ont participé à cette journée (notamment le twirling-sports-loisirs de Breuillet, et les trompes de chasse du rallye saintongeais) apportant une touche de nouveauté à cette animation. Un grand merci à tous les participants qui ont contribué à ce nouveau succès.



© Daniel FRADIN et Thierry AVAN

## SALON DE LA FEMME

La 3<sup>ème</sup> édition du salon de la femme s'est tenue à l'espace MultiLoisirs le dimanche 12 mars dernier. Une journée pour se divertir et se rencontrer en toute amitié.



## COMMÉMORATION 8 MAI

Les cérémonies de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 se sont tenues à La Palmyre et aux Mathes.



## LA FÊTE DE PÂQUES ET LES MATINÉES LUDIQUES

Les vacances d'Avril ont débuté par les Fêtes de Pâques, le lundi 17 avril : chasse aux œufs, tours de poneys, maquillage, sculpture sur ballons, structure gonflable ont divertis les enfants toute la matinée.



Les enfants ont profité des belles vacances de printemps en participant nombreux aux Matinées Ludiques : construction en sable, atelier bulle de savon géantes, chasse aux trésor et spectacle de cirque.



## RÉUNION PUBLIQUE DU 22 MAI 2017

Le 22 mai, Philippe Gadreau a dressé un bilan de la situation de la Commune à mi-mandat.

Dans un contexte général particulièrement difficile, "notre commune s'en sort honorablement bien ».

Il a été rappelé la spécificité touristique prometteuse des Mathes, un budget en équilibre et un endettement zéro, permettant d'envisager l'emprunt sur trois ans d'un bon œil, quand les taux d'intérêt flirtent eux aussi avec le zéro. De quoi financer les grands projets.

Les Mathérons ont également pu s'exprimer puisque le Maire n'a pas hésité à jouer le jeu des questions - réponses.

Au final, une réunion publique de plus de deux heures parce que l'échange reste la priorité de l'équipe municipale.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié pour débattre... encore.



## IL FAIT BON VIVRE AUX MATHES

La commune ne compte pas moins de trois centenaires !

Le dernier à avoir soufflé ses 100 bougies est **Monsieur Gioacchino Boccacci**. Arrivé en France en 1950 à l'exploitation forestière Demas aux Combots, il s'est marié en 1954 à Gisèle Ducasse. De cette union sont nées 2 filles et s'en sont suivis 2 petits-fils et 3 arrière-petits-enfants.

Le secret de sa forme, s'occuper quotidiennement de son jardin !



Monsieur Boccacci entouré de ses deux filles, Maryse et Irène, en présence du Maire.



Le Maire, Philippe Gadreau, remet la médaille d'honneur de la commune en présence de 2 conseillers municipaux : Joël Forgit et Marcel Moinard.

## LE SERVICE ANIMATION ET SON PROGRAMME

Depuis le 1er janvier 2017, l'animation a été reprise par la commune. Ce nouveau service de la mairie est composé de trois agents : **Laetitia Guillaud**, responsable du service, **Jonathan Geneveaux**, adjoint du service, et **Olivier Cherbit**, agent d'accueil et d'entretien de l'Espace Multi-Loisirs.

Le service s'est installé début juin dans ses nouveaux locaux Allée des Gannes, à côté des Services Techniques.



Laetitia Guillaud entourée de Jonathan Geneveaux et Olivier Cherbit

Le début d'année 2017 a été riche en événements, que vous pouvez découvrir au fil de la lecture du présent bulletin, grâce à une programmation diversifiée du service animation et des associations de la commune :

- En février l'exposition Playmobil et le carnaval des Mathes.
- En mars la Journée de la Femme, le concert de jazz du C4tet, et l'Action Estran.
- En avril les Fêtes de Pâques, les Matinées Ludiques et le spectacle de Yannick Jaulin.
- En mai la course d'orientation en sprint urbain, la déambulation de Poussez pas mémé sur le marché de La Palmyre, la foire aux saveurs – vide greniers du comité des Fêtes, et le spectacle Magie à la Grenadine dans la Chapelle de La Palmyre.
- En juin le Festival Musiques et Gastronomie du Monde, la fête du tennis, le vide greniers de l'école de musique, la fête de la musique, et la fête de la Saint-Jean.

## Les Mathenscènes

C'est une nouvelle offre culturelle et de loisir qui est proposée aux habitants de notre commune en leur proposant TOUTE L'ANNÉE des spectacles de qualité à l'Espace MultiLoisirs. L'équipe municipale souhaite enrichir les occasions de se rencontrer, se divertir et passer de bons moments ensemble.

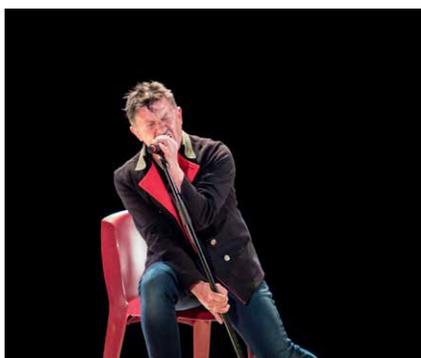
La saison culturelle 2017 s'est ainsi ouverte avec « **Les Mathenscènes** », rendez-vous culturels mensuels.

**The C4tet** s'est produit en concert le 18 mars avec son jazz tango envoûtant de mélodies latines.



© Thierry AVAN

Puis **Yannick Jaulin** était en scène le 28 avril avec son spectacle « Conteur, Conteur ».



© Thierry AVAN

**Vous retrouverez ces rendez-vous dès le 29 septembre avec un hommage à Barbara. La saison se poursuivra par un concert du chœur gospel de La Rochelle le 14 Octobre, et un hommage à Ottis Redding le 2 décembre.**

Venez nombreux, si vous voulez que "Les Mathenscènes" durent longtemps.

La programmation de l'été est dense et variée, le programme détaillé vous est proposé en fin de bulletin municipal.

## LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX DU MARDI

Nouveauté de l'été 2017, **Les Rendez-vous Musicaux du Mardi** vous permettront d'apprécier des concerts de musique classique ou de jazz, tous les mardis matin à 11h sous la Chapelle de La Palmyre.

Date exceptionnelle, le mardi 15 août dans le parc de la mairie des Mathes.



Grand rendez-vous de l'été : **la soirée pyrotechnique « À la croisée des phares »** du dimanche 13 août vous présentera cette année son nouveau spectacle en live « Les Feux d'Aliénor », entre la plage et le port de La Palmyre.

À la musique : Mathias Guerry au violon, Laurent Lesur à la guitare rythmique, Karim Duménil à la guitare solo.

Au récit : André Pauly et Marie-Noëlle Gladel.



## LA PALMYRE PRISÉE PAR LES SPORTIFS

Le site de La Palmyre attire les sportifs qui apprécient ses espaces et son cadre naturel. Ainsi le 29 avril dernier, nous étions zone de relais pour les courses en duo du **marathon de Royan Côte de Beauté**.

Cette année, Jean-Pierre Caron, adjoint au Maire, était membre de l'équipe des motards, il témoigne : *"Installé en qualité d'ouvreur, je me suis mis en route au coup de pistolet du starter. Les concurrents s'élancent à près de 15 km/h. Le premier distancera rapidement ses concurrents et ne quittera plus la première place jusqu'à l'arrivée. J'ai découvert une épreuve particulièrement difficile. Cette matinée sous le soleil m'a permis également, de découvrir le long de la côte des endroits magnifiques bordés de passages ombragés et de criques rocheuses s'ouvrant sur l'océan."*

Le 7 mai, c'était au tour du **Club Charente-Maritime-Orientation** de choisir La Palmyre comme terrain de jeu et y organiser des courses d'orientation. 175 coureurs ont participé à ces épreuves, tous réjouis du cadre de ces "Sprints Urbain".



Course d'orientation dans La Pinède

## NOUVELLES ACTIVITÉS

### BASKET

Le club de basket des Mathes vient d'ouvrir ses portes pour des adultes hommes / femmes, de tout niveau.

Pour l'instant l'activité se déroule à la Tremblade au gymnase des Bengalis.

Les séances durent 2 heures : 1 heure d'entraînement (échauffement, apprendre le shoot, les doubles pas, positions sur le terrain etc) et la deuxième heure, suivant le nombre de personnes, match entre les participants. Entraînement convivial sans recherche de compétition. En espérant vous compter nombreux parmi nous.

Renseignements : basketclubtma@gmail.com

### FITNESS

Des cours de fitness sont enseignés à la salle multi-activités des Mathes (à l'espace MultiLoisirs) par une éducatrice sportive diplômée d'état.

**Gym douce : mardi 9h15-10h15**

**Cuisses-abdos-fessiers : jeudi 19h-20h**

**Kurudofit : jeudi 20h-21h**

**Renforcement musculaire : vendredi 12h30-13h30**

**Step : vendredi 19h-20h**

1<sup>er</sup> cours d'essai gratuit !

Renseignements : Bénédicte Denéchaud 06 32 55 68 92  
benefitness17@gmail.com



### QI GONG



Le Qi Gong (prononcer Tchikong) est un art énergétique chinois de tradition millénaire.

Il est indispensable à celui, ou celle, qui souhaite améliorer sa vitalité et son bien-être physique et mental. Ses apports et ses vertus sont considérables.

Par des pratiques statiques (postures) et dynamiques (enchaînements courts), alliés à la respiration et à la concentration, il s'agit sur la circulation de l'énergie (le QI) dans le corps.

Une pratique régulière est bénéfique pour le maintien de la santé physique et psychique et le bien être au quotidien : détente physique et mentale, gestion du stress, développement harmonieux de soi, amélioration de la motricité (coordination, force, souplesse, fluidité, équilibre), renforcement des systèmes : respiratoire, digestif, immunitaire.

Le Qi Gong peut être pratiqué à tout âge, car adapté au potentiel physique des participants, excellent allié de pratiques sportives plus intenses, il est reconnu par le Ministère des sports et par l'Académie de médecine.

Retrouvez votre animateur, Bernard REQUEDA, Associate Instructor Universal Healing Tao Asia, Kinésithérapeute D E, à l'Atelier du Qi, où les cours se déroulent, à la salle des Associations 10 rue Henri Erable 17570 Les Mathes :

- de septembre à juin : le lundi de 10h30 à 12h et le mercredi de 18h30 à 20h,
- en juillet / août : le jeudi matin à 10h sur la plage de la Palmyre (Gratuit).



**Retrouvez les activités Fitness et Qi Gong tout l'été à La Palmyre (Gratuit)**

Voir l'agenda en fin de bulletin

## FESTIVAL MUSIQUES ET GASTRONOMIE DU MONDE

Pour sa 2<sup>ème</sup> édition sur le Port de La Palmyre, le Festival Musiques et Gastronomie du Monde a rassemblé toujours plus de monde autour une programmation artistique éclectique. Du jazz biguine d'Oracasse, au rythme latino de Mas Bajo, en passant par le reggae d'Hass Mosa, la musique zouk africaine de Kaskad Band, et les sonorités jazzy de Vaguement la Jungle. Les restaurateurs étaient également au rendez-vous avec leurs saveurs culinaires exotiques : Le Ti Créole, C&D Brazil, Les délices de Sarah, Afric cuisine, Rolling Fish, Délices d'Espagne, la Ferme Maubay. Chaque soirée a été clôturée par un feu d'artifice mettant en valeur le port de La Palmyre



## CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Cette année encore vous avez été nombreux à participer au concours des maisons et jardins fleuris.

Le jury a pris un réel plaisir à sillonner la commune pour découvrir vos réalisations et il n'en a été que plus difficile de vous départager !

### Le Palmarès 2017

- 1er : **Dominique Gaultier**
- 2ème : **Jean-Pierre Bigot**
- 3ème : **Jacqy Portère**
- Prix spécial : **Liliane Maudet**



Jardin GAULTIER



Jardin GAULTIER



Jardin MAUDET



Jardin PORTERE



Jardin BIGOT

*Merci à l'ensemble des participants qui contribuent à l'embellissement de la commune*



## LES MATHÉRONS-PALMYRIENS À L'HIPPODROME

Dimanche 14 mai, pour la troisième fois les mathérons-palmyriens ont pu visiter l'hippodrome lors d'une réunion hippique.

En cette journée l'entrée est offerte grâce au Président de la Société des Courses, Monsieur André JIRODINEAU (il suffit de s'inscrire en mairie).

Nos concitoyens ont découvert des structures et une activité professionnelle qu'ils ne soupçonnaient pas.

Cette journée a été accompagnée par l'orchestre de l'école de musique des Mathes (Zenzik) et s'est conclue par le pot de l'amitié sur la terrasse qui surplombe les pistes.



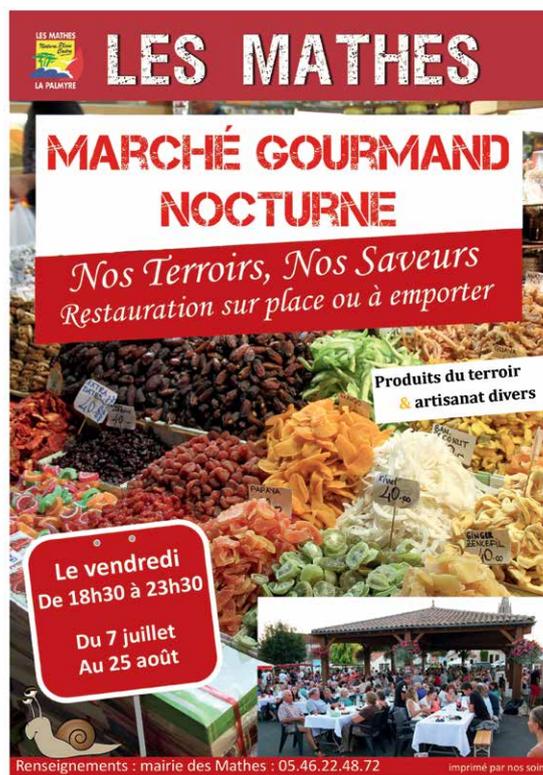
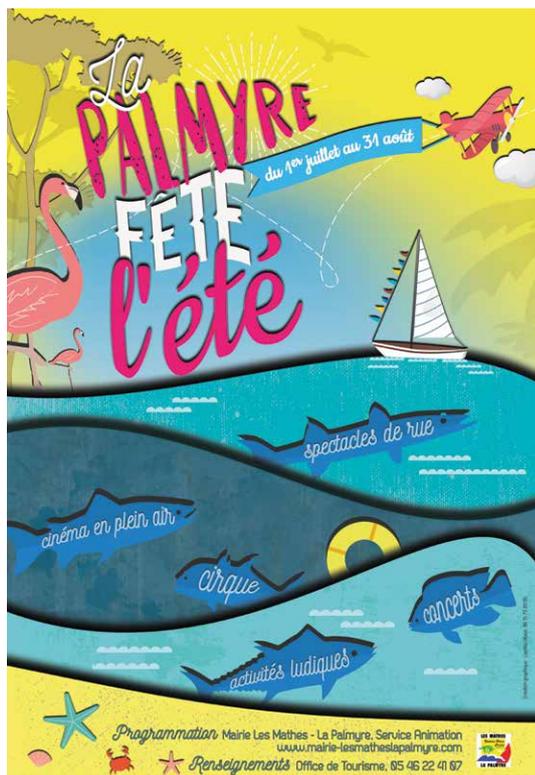
Le vainqueur du Prix des Mathérons.

De g. à d. sur la photo, Rémi Guezille, le propriétaire, Jean-Yann Ricart, le jockey, Marie Bascle, première adjointe, Jean-Michel Bazire, l'entraîneur



Journée à l'hippodrome - 14 mai 2017

## LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ



# Vie économique

## DU CHANGEMENT À LA PAILLOTTE

La restaurant "La Paillette" à La Palmyre a récemment changé de mains repris par Thierry Thomas et son épouse.

Originaires de Charente-Maritime, mathérons depuis une quinzaine d'années, ils ont toujours été fortement attirés par le site du Port de Bonne Anse.

Dans la restauration depuis plusieurs années, M. Thomas n'a donc pas hésité longtemps lorsqu'il a su que Laurent Bouquet, l'ancien propriétaire, souhaitait céder son établissement.

Toute l'équipe est restée attachée à son service et il continuera à proposer les mêmes spécialités particulièrement des poissons et des fruits de mer.

Le restaurant sera ouvert des vacances de Pâques à la Toussaint.



Thierry Thomas et son épouse Elisabeth devant leur nouvel établissement

## DU MOUVEMENT DANS L'IMMOBILIER

Dans ce domaine, deux nouveaux établissements ont choisi notre commune pour développer leur activité. Bienvenue à eux.

**L'agence immobilière Lemaitre immobilier** est dirigée par Sandra Lemaitre, forte de 7 années d'expérience dans le domaine de l'immobilier sur le secteur de La Palmyre et la presqu'île d'Arvert.

Soucieuse de votre confiance, elle vous assure un suivi complet et personnalisé dans l'accompagnement de vos projets, vente, achat avec tout le professionnalisme et le sérieux qu'elle a acquis. Une agence à taille humaine qui met un point d'honneur à consacrer du temps pour faire aboutir vos projets immobiliers. Estimation de votre bien gratuitement sous 48 H.



**Boostlocamobil** a ouvert son agence en face de l'office du tourisme à La Palmyre et propose de la gestion locative, service, conseil et vente de mobil-homes.

L'agence Boostlocamobil propose des séjours en mobil-homes ou appartements aux vacanciers et permet aux propriétaires de proposer à la location leurs biens avec toutes les garanties nécessaires.



Gestion locative - Service - Conseil - Vente

8 Avenue du Limousin 17570 La Palmyre

05 46 05 63 41 - 07 54 83 29 49

secretariat@boostlocamobil.com



# Infos pratiques

## GUICHET AUTOMATIQUE BANCAIRE



Grâce aux efforts conjugués de la Commune et de la banque Crédit Mutuel Océan, un Guichet Automatique Bancaire en libre accès 24h/24h est maintenant à votre disposition, toute l'année, Place de la Halle aux Mathes.

## CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

# 2017

Calendrier de collecte

Infos : 05 46 39 64 64

# LES MATHES

| JUILLET     | AOÛT        | SEPTEMBRE   | OCTOBRE     | NOVEMBRE    | DÉCEMBRE    |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 1 samedi    | 1 mardi     | 1 vendredi  | 1 dimanche  | 1 mercredi  | 1 vendredi  |
| 2 dimanche  | 2 mercredi  | 2 samedi    | 2 lundi     | 2 jeudi     | 2 samedi    |
| 3 lundi     | 3 jeudi     | 3 dimanche  | 3 mardi     | 3 vendredi  | 3 dimanche  |
| 4 mardi     | 4 vendredi  | 4 lundi     | 4 mercredi  | 4 samedi    | 4 lundi     |
| 5 mercredi  | 5 samedi    | 5 mardi     | 5 jeudi     | 5 dimanche  | 5 mardi     |
| 6 jeudi     | 6 dimanche  | 6 mercredi  | 6 vendredi  | 6 lundi     | 6 mercredi  |
| 7 vendredi  | 7 lundi     | 7 jeudi     | 7 samedi    | 7 mardi     | 7 jeudi     |
| 8 samedi    | 8 mardi     | 8 vendredi  | 8 dimanche  | 8 mercredi  | 8 vendredi  |
| 9 dimanche  | 9 mercredi  | 9 samedi    | 9 lundi     | 9 jeudi     | 9 samedi    |
| 10 lundi    | 10 jeudi    | 10 dimanche | 10 mardi    | 10 vendredi | 10 dimanche |
| 11 mardi    | 11 vendredi | 11 lundi    | 11 mercredi | 11 samedi   | 11 lundi    |
| 12 mercredi | 12 samedi   | 12 mardi    | 12 jeudi    | 12 dimanche | 12 mardi    |
| 13 jeudi    | 13 dimanche | 13 mercredi | 13 vendredi | 13 lundi    | 13 mercredi |
| 14 vendredi | 14 lundi    | 14 jeudi    | 14 samedi   | 14 mardi    | 14 jeudi    |
| 15 samedi   | 15 mardi    | 15 vendredi | 15 dimanche | 15 mercredi | 15 vendredi |
| 16 dimanche | 16 mercredi | 16 samedi   | 16 lundi    | 16 jeudi    | 16 samedi   |
| 17 lundi    | 17 jeudi    | 17 dimanche | 17 mardi    | 17 vendredi | 17 dimanche |
| 18 mardi    | 18 vendredi | 18 lundi    | 18 mercredi | 18 samedi   | 18 lundi    |
| 19 mercredi | 19 samedi   | 19 mardi    | 19 jeudi    | 19 dimanche | 19 mardi    |
| 20 jeudi    | 20 dimanche | 20 mercredi | 20 vendredi | 20 lundi    | 20 mercredi |
| 21 vendredi | 21 lundi    | 21 jeudi    | 21 samedi   | 21 mardi    | 21 jeudi    |
| 22 samedi   | 22 mardi    | 22 vendredi | 22 dimanche | 22 mercredi | 22 vendredi |
| 23 dimanche | 23 mercredi | 23 samedi   | 23 lundi    | 23 jeudi    | 23 samedi   |
| 24 lundi    | 24 jeudi    | 24 dimanche | 24 mardi    | 24 vendredi | 24 dimanche |
| 25 mardi    | 25 vendredi | 25 lundi    | 25 mercredi | 25 samedi   | 25 lundi    |
| 26 mercredi | 26 samedi   | 26 mardi    | 26 jeudi    | 26 dimanche | 26 mardi    |
| 27 jeudi    | 27 dimanche | 27 mercredi | 27 vendredi | 27 lundi    | 27 mercredi |
| 28 vendredi | 28 lundi    | 28 jeudi    | 28 samedi   | 28 mardi    | 28 jeudi    |
| 29 samedi   | 29 mardi    | 29 vendredi | 29 dimanche | 29 mercredi | 29 vendredi |
| 30 dimanche | 30 mercredi | 30 samedi   | 30 lundi    | 30 jeudi    | 30 samedi   |
| 31 lundi    | 31 jeudi    |             | 31 mardi    |             | 31 dimanche |

Sortir vos déchets la veille avant 20 h



Jours en jaune :  
déchets à recycler



Jours en bleu : déchets végétaux  
(en sacs papier ou fagots bien ficelés)  
Tout sac plastique, tout fagot non manipulable  
par une personne ou trop long (1m maxi) ne sera pas collecté.



Jours en vert :  
déchets non recyclés

## PLAN CANICULE

Les habitants de la Commune, désireux de se faire recenser dans un cadre préventif, face à une éventuelle vague de chaleur, sont invités à se faire connaître à la mairie. De même, la famille, les amis ou le voisinage peuvent signaler à la mairie, le cas échéant, des personnes isolées.

Bien que cette déclaration soit facultative, celle-ci permettra l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence auprès des personnes préalablement inscrites.



## INFOS BUS

La commune est desservie par le réseau de transport de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et plus particulièrement les lignes 21 et 31.

Infos et horaires : [www.carabus-transport.com](http://www.carabus-transport.com)

### Transport à la demande « cara'fil »

Connaissez-vous le service de transport à la demande de Carabus ?

Vous habitez à plus de 500 mètres d'un arrêt de bus, et vous souhaitez vous déplacer en bus pour vous balader, rendre visite à des amis, effectuer une démarche administrative, vous rendre au travail ou en stage, "cara'fil" est fait pour vous !

Le fonctionnement, c'est simple !

Le service "cara'fil" vient vous chercher devant chez vous et vous conduit à l'arrêt de bus le plus proche de chez vous, du lundi au samedi de 8h à 18h (sauf les jours fériés).

Les horaires de dépose à l'arrêt de bus permettent les correspondances avec un bus "cara'bus".

La réservation est nécessaire !

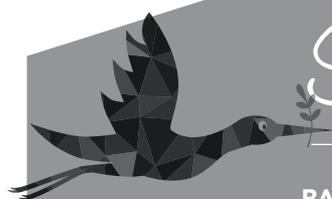
Vous téléphonez à la Boutique "cara'bus"

**au Numéro Azur 0810 810 977**

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, jusqu'à 15 jours à l'avance et au plus tard une demi-journée avant votre déplacement.



Pour les titulaires d'une carte d'invalidité à 80% minimum, "cara'fil" vient vous chercher devant chez vous et vous conduit à l'arrêt de bus accessible le plus proche de chez vous.



## Ils nous ont quittés

**BARRERE Françoise Fernande Marguerite Madeleine** (30/10/1953 – 02/05/2017)

**BILLOUX Serge Jean** (13/04/1935 – 26/12/2016) / **BRÜCKNER Herbert** (30/08/1924 – 20/05/2017)

**CRÉNO Régine Pierrette veuve MEZIERE** (27/03/1933 – 10/04/2017) / **GILOT Robert Jean Aimé** (09/12/1946 – 02/04/2017)

**JAUDEAU Gérard Gaston Henri** (07/06/1948 – 18/04/2017) / **MAINGOUTAUD Georges André** (14/05/1928 – 13/12/2016)

**MOREIRA DA SILVA David** (14/11/1949 – 04/02/2017) / **MOULINEAU André** (22/12/1923 – 30/01/2017)

**PALMERO Marc Mathieu Maurice** (02/10/1953 – 09/04/2017)

**RAVET René** (30/03/1931 – 09/02/2017) / **TARDY Jean-Claude** (10/10/1946 – 09/03/2017)

# Sécurité et environnement

## LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

La commission environnement s'est réunie le 30 mai 2017. Les points suivants ont été abordés :

### Projet de contribution financière des communes à l'entretien des marais d'Arvert et de St- Augustin.

Une lettre ouverte signée par 18 responsables d'associations locales a été adressée il y a quelques semaines aux autorités (Préfecture, CARA, Communes...) M. Charles explique que la démarche est de sensibiliser l'ensemble des décideurs et élus locaux sur l'importance d'une bonne gestion des eaux pluviales pour la préservation de la qualité des eaux du marais. Cet enjeu a la particularité de faire l'objet de nombreuses réglementations : Gemapi, Sage Seudre, arrêtés de biotope, Natura 2000, etc.

Le projet de contribution financière des communes à l'entretien des marais d'Arvert et de St- Augustin, pour lequel le conseil municipal des Mathes a voté favorablement le 27 février fait suite à une demande conjointe des ASCO des marais doux d'Arvert et de St-Augustin, qui ne peuvent plus financièrement assumer l'entretien de ces marais, le budget (déficitaire) étant en très grosse partie consacré au pompage pour rejet en Seudre. Le dossier soumis a été constitué par l'UNIMA (union des marais du département de la Charente Maritime) et demande une participation des communes proportionnelle aux apports en eaux de ruissellement s'écoulant vers le marais. D'autres communes ont voté contre, Arvert et Chaillevette notamment.

Pour exemple, le marais de La Tremblade est géré différemment de ceux d'Arvert/St-Augustin qui accueillent des agriculteurs céréaliers et nécessitent par conséquent un pompage régulier. Les agriculteurs du marais de La Tremblade sont des éleveurs, le niveau d'eau est géré par un exutoire en Seudre qui fonctionne gravitairement par simple clapet (sans pompage). Ce n'est qu'en cas de niveau élevé que l'eau est évacuée, le niveau du marais de La Tremblade fluctue ainsi selon les saisons.

Fort de ce constat une question s'est posée lors des débats par les conseils municipaux qui ont dû se prononcer sur le financement demandé : est-ce aux communes de financer un mode de gestion coûteux choisi par les céréaliers ?

Les participants demandent comment sont constituées les ASCO et quelle est leur autorité de tutelle ? Les ASCO sont constituées par les propriétaires fonciers des propriétés qui en forment le périmètre, leur autorité de tutelle est la Préfecture.

Alors, faut-il adapter l'environnement à la pratique agricole ou bien adapter les pratiques agricoles à l'environnement ?

Des documents réglementaires sont en cours d'élaboration et devront constituer une forme d'autorité, comme le SAGE Seudre, document de planification établi de façon concertée sur le périmètre hydrographique de la Seudre (s'étendant sur 81 communes). Il fixera les dispositions permettant une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Par ailleurs, la prise de compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) va s'établir à l'échelle du périmètre du PAPI SEUDRE (donc sur les territoires de la CARA et des CDC de Marennes et Gémozac). Parallèlement, la CARA va prochainement récupérer la compétence « eaux pluviales ».

### L'élaboration du nouveau PLU

Un groupe de travail a été constitué par délibération du conseil municipal du 21 novembre 2016. La première réunion de ce groupe de travail s'est déroulée le 27 mars dernier, au cours de laquelle le groupement des 3 bureaux d'études retenus a présenté les grands principes d'un PLU ainsi que les lois et documents de portée supérieure dont il faudra tenir compte.

L'un des principaux enjeux sera la prise en compte de la loi Littoral, qui n'a pas évolué depuis 30 ans, mais pour laquelle la Préfecture exige une interprétation bien plus stricte depuis ces 2 dernières années.

### Le projet éolien au large d'Oléron

La commission est informée qu'aucune décision n'est prise à ce jour par la Préfecture. Ce projet éolien est « vendu » aux élus locaux aux motifs qu'il va concourir à la limitation des gaz à effet de serre et créer des emplois. Cependant, on sait que 95% de l'électricité actuellement produite est d'origine nucléaire (dons sans émission de gaz à effet de serre) et que les emplois induits seront en grande majorité créés en dehors du pays.

De plus, les nuisances visuelles générées par ces éoliennes sont sous-évaluées selon certains membres de la commission. Sur ce point, M. le Préfet a expliqué qu'elles ne paraîtraient pas plus grosses qu'un petit bâtonnet depuis le rivage !!

Certains membres de la commission s'interrogent sur le devenir du nucléaire. S'il faut sortir du nucléaire, existe-t-il d'autres alternatives à l'éolien, qui n'est pas parfait compte tenu des problèmes de stockage d'une électricité produite de façon intermittente ? Il semble que des solutions alternatives à la fission nucléaire utilisée aujourd'hui, basées par exemple sur l'emploi du thorium ou sur la fusion nucléaire, pourraient dans quelques dizaines d'années apporter des solutions plus durables et peut-être moins dangereuses.

Pour en revenir au projet éolien au large d'Oléron, il est fait remarquer qu'à la lecture des articles de presse publiés sur le sujet dans les journaux locaux, il apparaît que les élus seraient favorables à ce projet.

Il est déploré un manque de concertation des élus des communes de la presqu'île d'Arvert, sur lesquelles les câbles de transport d'électricité devront forcément passer, et qui auront donc à subir non seulement les nuisances visuelles des éoliennes, mais aussi celles des enfouissement de câbles ou dans le pire des cas l'installation de pylônes haute tension.

### Questions diverses

Il est demandé où en est le projet de restructuration du Club Med.

Les tentatives de conciliation entre la SEMPAT, le Club Med et Nature Environnement 17 ont fait l'objet de fins de non-recevoir de la part de l'association. En conséquence, l'issue du projet de restructuration du village du Club-Med dépend à ce jour du jugement sur les permis de construire attaqués, qui sera prononcé par le tribunal administratif.

Les conséquences économiques de ce recours se font aujourd'hui ressentir, puisque le Club Med a d'ores et déjà décidé de diminuer de 8 semaines sa période d'ouverture.

*L'intégralité du compte-rendu est disponible sur le site internet de la mairie*

## ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par délibération du 23 mai 2017, le conseil municipal a officiellement prescrit l'élaboration d'un nouveau PLU sur l'ensemble du territoire communal.

Cette décision fait suite à l'annulation du précédent PLU, approuvé en mars 2013 puis annulé en juin 2016 par un jugement du tribunal administratif faisant suite à plusieurs recours déposés notamment par la Préfecture et les associations de défense de l'Environnement.

Nous avons alors fait le choix de ne pas faire appel et de réfléchir à l'élaboration d'un nouveau document d'urbanisme, respectueux des lois issues du Grenelle de l'Environnement et de la loi Littoral.



C'est pourquoi, fin 2016, un groupe de travail spécifique a été constitué. Puis, en début d'année, après avoir lancé un appel d'offres, nous avons retenu le groupement de bureaux d'études Scambio Urbanistes / Ateliers du Périscope / MTDA, équipe pluridisciplinaire qui aidera la commune à construire son nouveau PLU dans un délai estimé à 30 mois. Les principales phases d'une telle procédure sont :

- ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT, DIAGNOSTIC ET ENJEUX
- ELABORATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES
- TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE DU PROJET
- ARRÊT / ENQUÊTE PUBLIQUE / APPROBATION

Une concertation avec le public est prévue pendant toute cette période. Prévue par la loi, la concertation se doit d'être une phase privilégiée d'échanges de points de vue, pour un enrichissement de la réflexion sur ce que pourrait être "l'aménagement et le développement durable" de notre commune dans les années à venir.

Un cahier d'observations et de propositions du public est d'ores et déjà ouvert en mairie pendant toute la durée de la procédure d'élaboration du PLU.



**Tenez-vous informés des futures actions de concertation qui seront mises en œuvre sur le site de la commune : [www.mairie-lesmatheslapalmyre.com](http://www.mairie-lesmatheslapalmyre.com) > Urbanisme > Élaboration du PLU.**

### Les objectifs du nouveau PLU ont été fixés lors de la délibération prescrivant l'élaboration du PLU

#### LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir débattu DÉCIDE de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux articles L.151-1 et suivants et R.151-1 et suivants du code de l'urbanisme.

#### DÉCIDE de fixer les objectifs suivants lors de cette élaboration :

**Conduire** à une urbanisation raisonnée,

- en recentrant en priorité le développement urbain autour du centre-bourg de Les Mathes,
- en organisant le développement des secteurs périphériques du bourg,
- en maîtrisant le développement des quartiers non directement reliés au bourg conformément à la loi Littoral, en accord avec leur environnement agricole et naturel,

**Prendre** en compte la loi Littoral notamment en :

- déterminant la capacité d'accueil pour les prochaines années,
- définissant les espaces naturels présentant le caractère de coupure d'urbanisation,
- analysant les limites des agglomérations et villages afin de prévoir l'extension de l'urbanisation en continuité, ou en hameau nouveau intégré à l'environnement,
- identifiant et délimitant les espaces proches du rivage et les espaces remarquables,
- définissant la bande des 100 mètres,
- identifiant les boisements significatifs sur le territoire communal,

**Permettre** une croissance démographique conditionnée par un développement du territoire durable et maîtrisé, à travers la mixité sociale, l'adaptation des besoins en équipements et le maintien d'un cadre de vie de qualité, Assurer les modes de déplacements répondant aux besoins de toutes les catégories de population,

**Soutenir** l'activité économique productive,

- en confortant les pôles économiques majeurs existants,
- en confortant l'activité touristique (notamment les campings),
- en maintenant les services et commerces de proximité, en centre-bourg ainsi qu'au niveau de la station balnéaire de La Palmyre,
- en préservant les économies forestières et agricoles,

**Maintenir** la qualité des paysages et des milieux naturels remarquables notamment des zones humides, garante du cadre de vie,

**Valoriser et protéger** le patrimoine remarquable et renforcer l'identité architecturale et paysagère de la commune,

**Prendre en compte** les risques naturels, limitant ainsi l'exposition des populations et des biens,

**Promouvoir** un aménagement durable du territoire en prenant en compte les dispositions réglementaires en vigueur, émanant notamment des lois Grenelle II et ALUR.

## CRITÉRIUM DES JEUNES CONDUCTEURS

Les 7 et 8 août 2017 à La Palmyre, Avenue de Saintonge

À l'initiative de la municipalité, la piste itinérante de l'Automobile Club de l'Ouest revient les 7 et 8 août sur la place du marché à La Palmyre.

Cette manifestation gratuite aura pour vocation d'éduquer les enfants et ados de 8 à 12 ans aux règles élémentaires de sécurité routière tout en s'amusant.

Des moniteurs diplômés encadreront un atelier théorique puis un atelier pratique au cours duquel les jeunes conducteurs prendront les commandes de voitures électriques.



## SÉCURITÉ DES PLAGES

### Surveillance des baignades SAISON 2017

#### PLAGE DE LA PALMYRE – LE CLAPET

Du 17 juin au 31 août 2017  
De 11 heures à 19 heures

#### PLAGE DES PINS DE CORDOUAN

Du 17 juin au 31 août 2017  
De 11 heures à 19 heures



## SÉCURITÉ

## Les renforts de la gendarmerie nationale



La commune de Les Mathes – La Palmyre concentre la majorité du tourisme de la presqu'île d'Arvert en juillet et août.

Avec notre soutien et pour faire face à l'augmentation de la population, la Gendarmerie Nationale met en place deux unités de circonstances sur ce secteur :

- Le Poste Provisoire (PP) de La Palmyre composé de 10 militaires (provenant la gendarmerie départementale, mobile et de réserviste), la vocation première de cette unité est d'assurer une présence dissuasive sur la station balnéaire et d'effectuer des enquêtes simples.
- Le Détachement de Surveillance et d'Intervention (DSI) armé exclusivement de gendarmes mobiles (à hauteur de 15 militaires) et dont la mission première est d'intervenir sur toutes les sollicitations et appuyer les gendarmes départementaux.

L'ensemble de ces militaires est placé sous les ordres du commandant de communautés de brigades de La Tremblade pour une meilleure prise en compte de la délinquance.

Quelques conseils de sécurité en cette période estivale pour passer de bonnes vacances : soyez prudents dans vos déplacements, respecter les limitations de vitesse, ne laissez pas d'objets précieux visibles dans les véhicules en stationnement ...

## Les services de secours

La couverture opérationnelle de la commune des Mathes par le service d'incendie et de secours de la Charente Maritime (Sapeurs-pompiers) est essentiellement assurée au quotidien par le centre de secours de La Tremblade, commandé par le Capitaine Karl Coussy.

La réponse opérationnelle est adaptée dès l'appel 18 ou 112 au type de sinistre et à sa localisation. Ainsi, les centres de secours de Marennes, Saint Palais sur mer, Bourcefranc le Chapus ou encore Royan sont régulièrement mobilisés sur le secteur.

Durant la saison estivale, en journée, un poste avancé est mis en place au stade de football de La Palmyre pour faire face d'une part à l'augmentation sensible de l'activité et d'autre part réduire les délais d'intervention du fait des problèmes de circulation automobile.

L'ensemble du dispositif repose essentiellement sur un engagement de sapeurs-pompiers volontaires pour lequel nous recherchons en permanence des citoyens souhaitant s'engager.



Quelques conseils de sécurité en cette période estivale pour passer de bonnes vacances : soyez prudents dans l'utilisation des appareils de cuisson, ne faites pas de feu dans les zones sensibles ...

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le centre de secours au 05 46 36 03 32 ou à l'adresse mail suivante : cs-la-tremblade@sdis17.fr

## La surveillance des plages



Chaque année, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) consacre 1,5 million d'euros pour assurer la surveillance des zones de baignade en partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours. Cette année, pas moins de 130 nageurs sauveteurs ont assuré cette mission dans les 23 postes de secours implantés sur le littoral, entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde, dont deux à La Palmyre (Plage des Pins de Cordouan et Plage du Clapet).

Formés au secourisme et aux interventions en milieu aquatique, ils constituent le premier maillon de la chaîne des secours.

Quelques conseils de sécurité en cette période estivale pour passer de bonnes vacances : soyez prudents dans l'exercice de vos activités nautiques, renseignez-vous sur les conditions de mer auprès du poste de secours...

## La Police Municipale



Pendant la période estivale, une présence quotidienne est apportée à la population de la commune et aux vacanciers afin de les informer sur les différentes dispositions intéressantes en particulier les lieux d'activités nautiques, les zones d'évolution maritimes, la réglementation des pêches, les conditions d'accès aux différents territoires...

Le service composé de 2 policiers municipaux est renforcé par des Agents de Surveillance de la Voie Publique.

Tout au long de l'année, la Police Municipale remplit les missions suivantes :

- Veiller au bon ordre, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publiques,
- Assurer la sécurité des élèves aux abords des écoles,
- Veiller au respect des lois, de la réglementation et des arrêtés municipaux (stationnement, circulation, zones d'évolution piétons/cyclistes, interdiction des chiens sur la plage),
- Mener des actions de prévention dans les écoles,
- Gérer les objets trouvés,
- Effectuer les Opérations Tranquillité Vacances durant vos absences,
- Assurer une présence de proximité auprès de la population (ilotage),
- Garantir la sécurité du public lors de manifestations ou de cérémonies officielles,
- Surveiller et prévenir les risques sur le domaine public (patrouilles),
- Prêter assistance à la gendarmerie et aux sapeurs-pompiers.

Quelques conseils de sécurité en cette période estivale pour passer de bonnes vacances : soyez prudents dans l'exercice de vos activités, renseignez-vous sur la réglementation communale en vigueur, respecter les règles de stationnement...

En cas d'urgence, ou d'accident,  
contactez la gendarmerie  
en composant le 17.  
contactez les pompiers  
en composant le 18 ou le 112

# Vie scolaire

## TOUS À L'EAU

Les CP et CE1 ont terminé leur cycle natation : douze séances à la piscine de Saujon.

Certains se sont familiarisés avec l'eau, d'autres ont appris à nager et les derniers ont pu perfectionner leur technique de nage. Tous les élèves ont progressé et ont obtenu un diplôme : poisson, dauphin ou requin !

Les CE1 ont effectué le test voile, indispensable pour participer aux séances découverte surf et kayak de l'année prochaine.

Un immense merci aux parents qui ont répondu présents à ce cycle natation. Sans eux, rien n'aurait pu se faire !!



## SORTIE À L'HIPPODROME

Jeudi 11 mai, les classes de la maternelle des Mathes La Palmyre se sont déplacées en petit train pour une journée visite et pique-nique sur l'hippodrome Royan Atlantique. Plus de 50 enfants accompagnés de leurs institutrices, Mmes Guyonneau Catherine et Chapus Nadège, ainsi que de plusieurs parents d'élèves.

Quelques-uns de nos petits visiteurs ont eu la chance de voir passer leur père ou leur mère à cheval.

Le beau temps était au rendez-vous et tous ont découvert les infrastructures, les pistes, l'entraînement, et les pur-sang anglais et arabes ... Le passage des chevaux au galop devant eux les a particulièrement impressionnés.

L'après-midi, ils ont visité les écuries de Thomas Fourcy, entraîneur, et ont été très intéressés par la nourriture des chevaux, le foin, la paille et surtout les grandes bassines d'avoine, ils ont posé beaucoup de questions.

En guise de récréation ils ont joué sur les pistes en sable et couru sur les pistes en herbe. Au terme de la journée le petit train est revenu les chercher et tout le monde était très fatigué mais heureux ».



Pique-nique



Les enfants devant un obstacle steeple-chase

## PROJET "LES CINQ CONTINENTS"

### DÉCOUVERTE DE LA CULTURE AMÉRINDIENNE

Le vendredi 24 mars, tous les élèves de l'école ont découvert la culture des Amérindiens, les Indiens d'Amérique à travers des jeux, une initiation à la langue des signes et de nombreux contes.



### CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Vendredi 31 mars, toute l'école a défilé et chanté dans les rues de la ville pour le carnaval. Chaque classe était déguisée sur le thème des 5 continents :

- Les PS/MS pour l'Océanie, les MS/GS pour l'Afrique, les CP/CE2 pour l'Asie,
- Les CE1/CM1 pour l'Amérique du Sud et les CM1/CM2 pour l'Amérique du Nord.





## FESTIVAL PLEIN SUD

Vendredi 12 mai, des musiciens et des danseurs du festival Plein Sud ont fait découvrir leur art à tous les élèves.



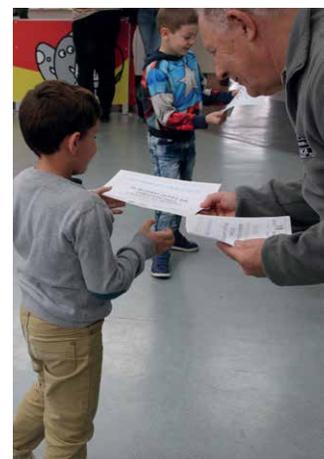
**UN GRAND MERCI À L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES  
POUR SON SOUTIEN DANS LE FINANCEMENT DES DEUX INTERVENTIONS**

## OPÉRATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En avril dernier, les enfants de l'école, des classes de CP jusqu'au CM2, ont été sensibilisés aux règles de sécurité routière. Nos élus associés à l'équipe enseignante ont fait appel aux moniteurs de l'Automobile Club de l'Ouest, venus installer leur piste itinérante dans la cour de l'école.

Les élèves ont alors pu mettre en pratique leurs connaissances du Code de la Route de manière ludique au volant de quads et voiturettes électriques.

Cette opération sera renouvelée, cet été, les 7 et 8 août prochain à La Palmyre.



© Daniel FRADIN

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association a eu plaisir à vous retrouver lors de différentes manifestations telles que : Bourse aux jouets, vente de sapins, marché de Noël et Carnaval de la Commune.

Grâce à ces manifestations, les enfants ont pu participer à différents ateliers comme les Amérindiens (Jeux, Mimes...) et Festival Plein Sud ( Danse Africaine + Percussions).

Ces projets ont ainsi été financés en totalité par l'association.

Nous tenons à remercier les personnes qui sont venues jusqu'à nous pour partager un moment convivial, pour la nouvelle année, lors de la galette des rois.

Notre équipe est toujours à la recherche de bonnes idées et de gens motivés pour passer de bons moments.

D'autres manifestations sont à poursuivre, comme :

- La Kermesse (le 6 juillet 2017),
- La vente de madeleines "Bijou",
- La vente de sapins.



Nous vous espérons nombreux pour nos prochaines grandes dates :

**Bourse aux jouets : 08 octobre 2017**  
**Loto : 05 novembre 2017**

Nous remercions toutes les personnes qui contribuent à la bonne entente de l'association.

## SOUTIEN SCOLAIRE MATHÉRON

### Aide aux devoirs

Encore une année scolaire qui se termine. Nos enfants du CM2 vont continuer au collège : Alana, Lilou, Maeline, Maéva, Charly, Étienne, Tom.

Nous continuerons l'année prochaine, retrouvant ceux qui montent de classe, ceux qui quittent la maternelle, enfin tous ceux qui auront besoin de l'aide aux devoirs.

Nous sommes des bénévoles heureux de leur apporter notre présence. Notre aide est gratuite et assurée de 17h à 19h dès la sortie de l'école pour ceux qui restent à la garderie. Une sincère reconnaissance aux parents qui nous font confiance.

Nous recommencerons notre aide à partir du lundi 6 novembre 2017.

Bon vent, bonnes vacances et à bientôt.

**La Présidente, Marise FREUND**

06.32.66.79.74



## SIVOM DE LA PRESQU'ÎLE D'ARVERT

### SERVICE PETITE ENFANCE

**Crèche Pirouettes Cacahuètes à Arvert** : l'équipe pédagogique a organisé la fête du potager le 23 mai afin d'initier les enfants au jardinage. Au programme : semis et plantations de fruits, légumes et plantes aromatiques avec la participation des parents et grands-parents. Cette journée s'est terminée par un goûter de pâtisseries effectuées le matin même par les enfants.

Les enfants sont également allés pendant les vacances de printemps à la ferme Choumil à Arvert, où ils ont pu monter dans les tracteurs, découvrir les vaches, lapins, poules...



Sortie à la ferme Choumil

**Crèche Les Petites Goules à La Tremblade** : au printemps, les enfants ont participé à la matinée "L'enfant au fil des saisons" organisée par la CARA. Plusieurs crèches et assistantes maternelles participent à ce projet en proposant plusieurs activités selon le thème proposé. Les enfants ont particulièrement apprécié les ateliers motricité et peinture. Les enfants pourront également laisser exprimer leur créativité avec une artiste plasticienne qui interviendra cet été.

Parents, futurs parents vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant, pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre agent au 06 10 67 54 13.

### SERVICE ENFANCE

Durant l'été, l'accueil de loisirs 3/12 ans proposera plusieurs temps forts à savoir des sorties plages, des stages ainsi qu'un mini-camp. De façon ludique et à travers de petits groupes, les enfants pourront ainsi découvrir de nouvelles disciplines artistiques ou sportives, leur permettant ainsi de mettre en avant leur côté créatif et coopératif.

Les stages proposés seront les suivants :

- motricité pour les 2 ans et demi / 3 ans
- peinture et couleurs pour les 4/5 ans
- quilling (papier enroulé) pour les 6/12 ans
- multisports pour les 6/12 ans
- jeux de plateau pour les 6/12 ans
- BMX pour les 8/12 ans
- musique pour les 8/12 ans
- expression théâtrale pour les 8/12 ans

Les 4 sorties plages auront lieu à Marennes Plage pour les plus petits et à Ronce Les Bains pour les plus grands. De plus, le mini camp intitulé "Nature et découvertes" se déroulera à St Georges de Didonne et sera destiné aux 6/12 ans. Il regroupera les activités suivantes : piscine, mini golf, poney, visite et ateliers nature au Parc de l'Estuaire, cinéma et veillées.



Et comme chaque année en Juillet (le 21 à 19h00), aura lieu la Fête de l'Accueil de loisirs, un moment convivial et de détente partagé entre parents et enfants.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la directrice de l'accueil de loisirs au 06 28 82 14 28 ou au 05 46 36 69 71, également par mail : clsh-sivom-arvert@orange.fr.

# Vie associative



Comme les écoliers, nous commençons à préparer la période estivale. Une grande partie des activités vont marquer une pause et reprendront courant septembre, voire octobre pour certaines. Au moment où nous préparons cet article, il est encore trop tôt pour annoncer les dates de reprises. Toutes ces informations seront affichées au local de l'association en temps et heure et sur notre site internet :

[unrpalesmathes.jimdo.com](http://unrpalesmathes.jimdo.com)

Toutefois, comme chaque été, la marche, le vélo et la pétanque continueront avec des horaires et des lieux adaptés pour tenir compte de la météo estivale, c'est-à-dire le matin pour la marche et le vélo et boulo-drome de La Palmyre pour la pétanque s'il fait trop chaud. Les animateurs donneront toutes informations utiles le moment venu.

En ce qui concerne l'atelier dit « FOYER », nous ferons le maximum pour qu'il fonctionne les jeudis de juillet et août. Les informations seront également affichées chaque semaine.

D'une manière générale, nous ne pouvons que nous féliciter du bon fonctionnement de notre association. Le nombre d'adhérents et la fréquentation de la majeure partie des ateliers en est la preuve. D'ailleurs, la pétanque rencontre un tel succès qu'une deuxième séance a été ajoutée le mercredi.

Notre groupe vocal « NUANCES » a bien recruté, mais n'hésitez pas à nous rejoindre si vous aimez chanter. La parité n'est pas au rendez-vous, les voix masculines sont minoritaires ! Le groupe vous donne rendez-vous le dimanche 19 novembre après-midi pour son spectacle annuel.



Un petit bémol cependant en ce qui concerne l'atelier MÉMOIRE qui a dû s'interrompre au mois de mai compte tenu du nombre insuffisant de participants. La qualité de l'animation n'est pas en cause, mais par expérience nous savons que les retraités sont très actifs et bougent beaucoup, il est donc difficile d'assurer un taux constant de participants. Il n'est pas exclu qu'il reprenne à la rentrée si de nouvelles inscriptions sont enregistrées.

Nous vous souhaitons un très bon été et souhaitons vous retrouver nombreux à la rentrée.

**La Présidente,  
Anne-Marie SPITERI**

## Contacts

Présidente : 06.82.28.81.63 – [annemarie.spiteri@orange.fr](mailto:annemarie.spiteri@orange.fr)  
Atelier informatique : [m.informatique@orange.fr](mailto:m.informatique@orange.fr)  
Site internet : <http://unrpalesmathes.jimdo.com>

## LA BOULE MATHERONNE

Retrouvez la Boule Mathéronne à l'occasion des tournois qu'elle organise tout l'été à La Palmyre :

**Les jeudis et samedis du 24 juin au 16 septembre**



## 1<sup>er</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 17 septembre 2017 se tiendra le premier forum des associations aux Mathes à l'espace Mutiloisirs. Le service animation invite toutes les associations à le contacter pour plus de renseignements.

06.28.11.37.89 / 06.28.11.38.02

## COMITÉ DES FÊTES LES MATHES - LA PALMYRE

Le Comité des Fêtes et Animations a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le 7 mars 2017, qui a été honorée de la présence de Monsieur Le Maire Philippe GADREAU. Au cours de cette réunion, deux nouveaux membres ont rejoint officiellement le Comité, bienvenue donc à Linda TRUNTZER et Mariannick KERVOELEN.

Au jour de rédaction de cet article, certaines manifestations ne se sont pas encore déroulées. Aussi nous vous présentons un récapitulatif des manifestations organisées par le Comité des Fêtes, ainsi que celles pour lesquelles nous sommes partenaire :

- **29 janvier 2017** : Belle réussite pour la traditionnelle choucroute, accompagnée d'un après-midi dansant animé par ARTIDORO.
- **26 février 2017** : Participation costumée à la déambulation du Carnaval autour du centre bourg et stand de restauration sur la place du marché, le tout sous un ciel peu clément.
- **25 mai 2017** : Traditionnellement le jeudi de la fête de l'Ascension, le Vide-greniers / Foire aux saveurs s'est tenu dans les rues du centre bourg.
- **3 et 4 juin 2017** : Au port de LA PALMYRE, avec la participation d'autres Associations, de médias et sponsors ainsi que de le Conseil Départemental de la Charente-Maritime, le 23<sup>ème</sup> Festival Musiques et Gastronomie du Monde a proposé diverses cuisines du monde, le tout accompagné par des musiques festives et entraînantes.
- **21 juin 2017** : Fête de la Musique sur la place du marché, avec en début de soirée la participation de ZENKIK, l'école de musique des MATHES, suivie en soirée par la musique soul et funky du groupe MARCUS, le Comité des Fêtes assurant une restauration sur place.

Venez nombreux pour les prochaines animations dont :

- Le bal après le feu d'artifice du **13 juillet**, animé par l'orchestre les ANGES BRUNES,
- Une « ÉCLADE GÉANTE » en **1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre**.
- Un « Repas Bourguignon » en **novembre**.



Nous n'oublions pas que nous serons aussi présents pour :

- L'organisation de la soirée repas des musiciens après la répétition des « VIOLONS SUR LE SABLE » le **27 juillet**.
- La journée caritative « TOUS À BORD » avec le CNBA le **1<sup>er</sup> août**.
- Le concert des « JEUDIS MUSICAUX », organisé par la CARA le **10 août** en matinée à 11h,
- La participation au festival ZENKIK le **28 octobre**.
- Le « Marché d'Halloween » du **31 octobre**.



© Daniel FRADIN

Le Comité des fêtes en déambulation à l'occasion du Carnaval



© Thierry AVAN

Nous terminerons cet article en ayant une pensée pour Gérard JAUDEAU dit « Gégé », un bénévole au grand cœur qui nous a quittés le 18 mars.

## BASE NAUTIQUE LES MATHES - LA PALMYRE

C'est une nouvelle page de l'histoire de la "La base nautique de Les MATHES - La PALMYRE" qui a commencé au 1<sup>er</sup> janvier 2017. En effet, depuis 2009 la base Nautique était rattachée à l'Office de Tourisme de Les MATHES la PALMYRE.

Or, de nouvelles dispositions législatives transfèrent la promotion du Tourisme à l'office de Tourisme communautaire, mais pas les activités nautiques...

Nous avons donc dû nous adapter et suite à ces nouvelles règles, l'association s'est transformée pour devenir : « Association Base Nautique de Les MATHES La PALMYRE ». Un nouveau conseil d'administration a vu le jour.

Qu'il nous soit ici permis de remercier l'Office de Tourisme de Les MATHES La PALMYRE, au travers de son Président Jean -Louis Amsellem, et de l'ensemble des salariés, avec qui nous avons eu une collaboration parfaite et des plus conviviale.

Les activités ont donc repris, avec une nouvelle organisation, et de nouvelles tâches à prendre en charge, la saison 2017 est lancée !!!

Notre effectif de salariés a lui aussi subi quelques modifications, outre nos deux permanents, Kévin et Guillaume, nous avons accueilli Quentin en contrat de professionnalisation, pour sa formation de brevet professionnel pluri-disciplinaire, voile et activités de rame, et aussi Justine, en stage dans le cadre de ses études, du 15 mai au 7 juillet 2017 puis comme salariée à l'accueil pour la saison.

Voilà une équipe qui s'est mise au travail avec beaucoup d'entrain, et dans une bonne entente.



Des investissements encore importants ont été réalisés, et nous remercions vivement Monsieur le Maire et l'ensemble de son conseil municipal pour la confiance qu'ils nous témoignent.

Notre offre nautique en est donc renforcée, et l'activité de Paddle en plein développement, nous permet de recevoir en même temps plus de 50 personnes sur ces supports simples d'utilisation et très ludiques.

Pour la saison, nous continuons de proposer une large gamme d'activités : stages de voile, séances découvertes, locations, sorties à thèmes ...

La vie de la Base Nautique c'est aussi la vie de ses sections pour les loisirs nautiques :

- le Palmyr Atlantic Voile PAV (activités de voile)
- le Palmyr Atlantique Paddle PAP (activités de rames)
- le Palmyr Atlantic Kite PAK (activités de kite surf).

Ces trois sections connaissent un bon développement, et nous sommes organisés pour accueillir de nouveaux adhérents, qui souhaitent découvrir de nouvelles sensations dans le cadre magique de la Baie de Bonne Anse.

Nous accueillons les enfants des écoles de la communauté d'agglomération, dans le cadre des activités nautiques financées par la CARA, en voile et kayak. De nouvelles combinaisons ont été financées par la commune, afin d'offrir un meilleur confort aux enfants.



La Base Nautique, vous attend pour cette saison 2017, avec enthousiasme et bien décidée à offrir au plus grand nombre, de nouvelles sensations.

Rendez-vous :

- sur l'esplanade de Bonne Anse,
- sur notre site internet ([www.basenautiquelapalmyre.com](http://www.basenautiquelapalmyre.com)),
- ou nos pages « Facebook »
  - @palmyratlantic.voile
  - @palmyratlanticpaddle
  - @apak17

*Toute l'équipe vous souhaite une bonne saison 2017*



## CERCLE NAUTIQUE BONNE ANSE

La saison 2017 va bientôt commencer pour le Cercle Nautique de Bonne Anse.

Nos amis les plaisanciers sont de plus en plus nombreux à adhérer au CNBA. Bravo et merci de leur confiance et maintenant à nous d'être à la hauteur de nos ambitions.

Nous espérons que toutes nos animations feront passer à chacun de bons moments de détente.

### Dates à retenir :



|   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| <b>Concours de pêche</b>  | 02 Juillet/ 30 juillet<br>10 Août |
| <b>Sortie Cordouan</b>  | 11 Juillet / 10 Août              |
| <b>Puces de mer - Vide greniers<br/>Grande Sardinade</b>                | 15 Juillet                        |
| <b>Tousabord</b>  | 01 Août                           |
| <b>Hommage aux disparus en Mer<br/>Couscous avec Animation Musicale</b> | 15 Août                           |
| <b>Sardinade et exposition de Tableaux</b>                              | 26 Août                           |

Nous remercions chaleureusement le Comité des Fêtes pour son aide précieuse, sans oublier les gens de la Mairie, toujours sympathiques et efficaces à nos demandes.

L'océan, naviguer et pêcher sont nos passions. Le CNBA est le meilleur endroit pour nous retrouver et en parler.

Venez nombreux nous rejoindre.

**Le Président  
Luciani Dominique**



Concours pêche 2016

## ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE LA CÔTE DE BEAUTÉ

### OPÉRATIONS PLAGE PROPRE

Cette année encore, nous avons participé à deux opérations de nettoyage des plages.

Une avec l'ensemble des associations, le 26 mars 2017, en partenariat avec le Pôle Nature du Parc de l'Estuaire et la Municipalité des Mathes ;

Puis une seconde, le 9 avril 2017, organisée uniquement par les membres de l'A.P.C.B. Nos efforts ne sont pas vains car nous avons ramassé moins de déchets que les années précédentes (environ 1 tonne).

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la benne.

## ZENKIK



YOGA

Les cours de yoga se poursuivent tout l'été ( juillet - août ) à La palmyre :

### À la capitainerie :

Lundi soir : 19h45 - 21h00

Jeudi soir : 19h45 - 21h00

### Aux Mathes

Le Mardi matin : Aux ateliers ZENzik

9h00 - 10h30



À bientôt sur les tapis.



MUSIQUE

ZenZIK participe tout au long de l'année à l'animation de la commune en participant activement aux différentes manifestations.



Carnaval



Fête de la Musique



## FOOTBALL CLUB



U14/U17 filles



Encore une saison qui s'achève pour le FCSO (club seniors) et une première qui se termine pour le PFC (club de jeunes). Même si tous les objectifs n'ont pas été atteints, je suis globalement satisfait.

L'équipe 1 seniors en 3<sup>ème</sup> division frôle la montée à un point et se classe 3<sup>ème</sup> ex aequo de leur championnat. C'est un résultat très encourageant pour la suite car le plus important pour nous n'est pas seulement la montée mais le maintien en niveau supérieur et nous allons collectivement travailler en ce sens l'année prochaine.

L'équipe 2, composée essentiellement d'anciens U17, a connu sa première année en seniors et finit 10<sup>ème</sup> sur 12. Trop jeune et inexpérimentée, c'est une équipe en construction !

Quant aux vétérans, pour leur première saison, ils ont joué dans un bon esprit et ont connu quelques victoires même si c'est avant tout pour se faire plaisir. Si vous êtes intéressés pour rejoindre le groupe, n'hésitez pas à me contacter, vous êtes les bienvenus !

Les éducateurs et les dirigeants du PFC nouvellement créé, ont d'abord essayé de donner des repères aux joueurs (et à leurs parents) quant à la nouvelle organisation et créer aussi une cohésion de groupe dans chaque équipe. Petit à petit, les enfants ont repris confiance et dès lors nous avons constaté une nette progression et quelques belles victoires.

Les débutants avec 4 équipes en U8/U9 ont vécu une belle saison avec une bonne ambiance en entraînement et sur les plateaux grâce à leur entraîneur Gilles Lachenaud et ses deux assistants Nathan Barrier et Théo Mazzoni. Merci à eux et aux parents pour leur suivi et leur enthousiasme.

Les U6/U7 avec 1 seule équipe de 4 joueurs n'ont hélas pas pu jouer souvent pour notre plus grand regret. C'est dommage et inquiétant pour l'avenir du club...



U13



U11 équipe 1



Gardiens débutants



U8U9



U11 équipe 3



Seniors 1 2016-2017

En U11, l'équipe1 que j'entraîne a terminé 8<sup>ème</sup> en niveau 1 mais s'est surtout qualifiée au Challenge Boulogne (6<sup>ème</sup> sur les 123 équipes départementales) qui était l'un de mes objectifs comme chaque année. Ils ont réalisé de très belles prestations et ont fini 6<sup>ème</sup> sur les 32 meilleures équipes de Charente-Maritime. C'est une belle preuve de progression et je suis très fier d'eux !

L'équipe 2, avec Sébastien Peltier, a connu une belle réussite également en finissant 1<sup>ère</sup> en niveau 2.

La 3<sup>ème</sup> équipe de Jean Pain a fini 8<sup>ème</sup> en niveau 2 et doit continuer à travailler.

Les U13, groupe sympathique entraîné par Manu Courandière, terminent 8<sup>ème</sup> de leur championnat au cours duquel ils n'ont cessé de progresser. Ils se qualifient même pour la Coupe Nationale U13 où ils finissent 14<sup>ème</sup> sur 136 équipes. Bravo à eux !



Seniors 2 2016-2017



U11 équipe 2

Les U15, en entente avec le GJFCA, se classe 4<sup>ème</sup> en poule élite pour l'équipe1.

L'équipe 2 entraînée par Gaétan Farine termine 6<sup>ème</sup> en niveau 2 et est, à ce jour, qualifiée en 1/2 finale de la Coupe contre Saintes.

N'oublions pas les deux équipes féminines entraînées par le GECA : les U10/U13 finissent 3<sup>ème</sup> de leur championnat et ont perdu en 1/4 de finale du Challenge départemental. Les U14/U17 finissent 6<sup>ème</sup> et joueront la finale du Challenge le samedi 10 Juin à La Rochelle contre le club Cœur de Saintonge.

Je leur souhaite bon courage et je tiens à remercier le GECA pour notre collaboration qui continuera l'année prochaine sur l'ensemble des équipes.

Je tenais à remercier également la commune et le Conseil Municipal des Mathes pour son fidèle soutien qu'il soit moral ou financier et pour son projet d'agrandissement des locaux du stade municipal afin de répondre au mieux aux normes de la Fédération Française de Football. C'est une belle façon de promouvoir notre club et de me donner confiance dans mes projets d'avenir en tant que président et éducateur!



Vétérans

Comme prévu, cette saison a été riche en émotions. Il a fallu se remettre en question et reconstruire parfois mais c'est toujours avec autant de plaisir et de motivation que j'aborderai une nouvelle saison avec vous tous, sponsors, dirigeants, éducateurs, parents, joueurs petits ou grands, filles ou garçons.

Je compte sur vous et pour ceux qui aimeraient nous rejoindre : contactez moi au 06 21 16 28 63.

Bel été à tous et à très vite sur le terrain!

**Sportivement,  
Thierry Molle, président du FCSO et PFC**

## QI GONG

**Séances de Qi Gong gratuites**  
 offertes par la municipalité des Mathes-La Palmyre  
 plage de La Palmyre  
 tous les jeudis matins à 10h  
 du 6 juillet au 31 août 2017 inclus  
 Animateur : Bernard Requeda (L'atelier du Qi)  
 Associate Instructor,  
 Universal Healing Tao Asia

Un moment de détente et de mise en forme ludique et dynamique pour tous

**L'atelier du Qi**  
 Association Loi 1901 - W 172004640 - Siret 829.611.797.00012  
 Siège social : 10 rue de la Sablière 17570 Les Mathes  
 Tél. 06 34 33 60 00 - E-mail: sablier.du.qi.17@gmail.com  
 Cours hebdomadaires Salle des Associations Les Mathes :  
 lundi 10h30/12h et mercredi 18h30/20h

## MOTO CLUB PRESQU'ÎLE D'ARVERT

Le 14 août 2017, le Moto-Club accueillera la finale du SX Tour 2017 Outdoor. Au programme " de la moto (beaucoup), quelques belles américaines..., de belles Pom-pom Girls, de la lumière et une grande place réservée au Freestyle".

**Bihr**  
 Powering your passion  
 PRÉSENTE

**FREESTYLE SHOW**  
 AVEC TOM PAGES

**SUPER CROSS**  
 CHAMPIONNAT DE FRANCE  
**SX TOUR**  
 2017  
 JUNIOR CUP

**LA TREMBLADE**  
**LUNDI 14 Août**  
 Essais 14h  
 Courses 20h

**inc**  
 COMMUNICATION

## HIPPODROME ROYAN ATLANTIQUE

### PLEINS FEUX SUR LES ANIMATIONS

La saison hippique 2017 a repris son rythme de croisière sur le site Royan-Atlantique où le président André Jirodineau et son équipe de bénévoles proposent un cycle de 14 réunions. Cela constitue un engagement pour satisfaire un public souvent familial, intéressé par le sport, le plein-air et les chevaux...

Désireuse de maintenir l'attractivité de l'hippodrome auprès du grand public comme des spécialistes, la Société des Courses proposera cette année encore des animations pour les enfants. Ainsi le 23 juillet des tours à poneys, un spectacle de marionnettes, un goûter et une structure gonflable pour les plus petits sont prévus.

Le 6 août, lors du Grand Prix des Trotteurs, aura lieu une distribution de cadeaux pour les enfants ainsi qu'une exposition-vente de peintures.

Le 9 août des courses de poneys attelés et le 16 une course au trot pour...des professionnels du galop seront organisées.

Enfin, le 20 août l'hippodrome sera en fête en recevant des clowns et des magiciens avec aussi une distribution de cahiers de jeux sans oublier un goûter.

### LES ROIS DE L'OBSTACLE !

Brillant visionnaire, l'entraîneur Guillaume Macaire a fait de Royan le premier centre d'entraînement d'obstacle de France. Le professionnel domine cette discipline depuis de nombreuses années en faisant tomber les records les uns après les autres et en élevant le nombre de ses victoires notamment dans les plus grands classiques de l'hippodrome d'Auteuil.

Avec les professionnels locaux, Arnaud Chaillé-Chaillé, François Nicolle, Thomas Fourcy et Isabelle Gallorini, ils ont œuvré au redressement et au développement du centre Royan Atlantique.

Le quotidien hippique Paris-Turf a consacré dernièrement, la veille du Grand Steeple d'Auteuil, un intéressant magazine mettant en exergue ces «vedettes locales», dont les résultats se passent de commentaires.

Par ailleurs, le président André Jirodineau et Frédéric Combaud, le spécialiste des pistes qui réalise un gros travail, peuvent être fiers des progrès accomplis, le centre s'étant transformé en une pépinière de champions.

Après avoir renégocié différents contrats, la Société Royannaise a su conclure de nouvelles passerelles avec la Communauté d'Agglomérations Royan Atlantique (la C.A.R.A.) par le biais de son président Jean Pierre Tallieu.



Le sprint final est lancé sur la ligne droite

### LES COURSES EN FÊTE AVEC LE TROPHÉE VERT

La grande journée du meeting se déroulera le 16 juillet avec ici même la traditionnelle étape du Trophée Vert, ce tour de France pour les meilleurs trotteurs sur les pistes en herbe.

Ce grand prix télévisé réunira des cracks drivers et des chevaux connus lors d'un circuit comportant 14 étapes.

Ce championnat permet aux turfistes et à leurs familles d'approcher des chevaux de renom qui relèvent le défi loin des grandes villes, l'espace d'un dimanche à la campagne sur des infrastructures de première qualité au cœur d'un cadre champêtre spécialement dédié au cheval.

Dès lors le public et les professionnels répondront à ce rendez-vous de prestige sur le pôle des Mathes.

Pour plus d'informations se référer au blog : [hippodrome-royan17.blogspot.fr](http://hippodrome-royan17.blogspot.fr).

**ALBERT AELION**

**Responsable de la communication hippodrome**



© Thierry AVAN

# LES ARTS DES MATHES

L'été, l'association "Les Arts des Mathes" ne se contente pas de lézarder au soleil ! Des stages de modelage et peinture seront organisés, encadrés par un professeur diplômé.  
 Le 19 juillet, les peintres investiront Les Mathes et La Palmyre au gré de leur inspiration pour réaliser leur œuvre du jour avant de se retrouver à la capitainerie pour la remise des prix.  
 N'hésitez pas à les rejoindre, que ce soit pour participer, ou pour admirer !

## STAGE MODELAGE AUX MATHES



Modelages réalisés par les élèves

**vendredi 21 samedi 22 juillet 2017**  
 Initiation et perfectionnement  
 Association Les Arts des Mathes  
 Rue des Demoiselles (près tennis)  
 cours peinture toute l'année  
 Renseignements et inscriptions  
 Tel: 06.80.18.93.41  
 Tel: 06.07.80.19.65

## STAGE PEINTURE AUX MATHES



**mardi 25 mercredi 26 juillet**  
 De l'image au sens - le choix du sujet  
 Initiation et perfectionnement  
 Association Les Arts des Mathes  
 Rue des Demoiselles (près tennis)  
 Renseignements et inscriptions  
 Tel: 06.80.18.93.41  
 Tel: 06.07.80.19.65



Les Arts des Mathes, ce sont des cours toute l'année - Atelier rue des Demoiselles aux Mathes



Ambiance studieuse à l'atelier modelage

## La rue aux peintres Les Mathes - La Palmyre

Mercredi 19 juillet 2017

Sites: Bords de mer La Palmyre  
 Le bourg des Mathes  
 Inscription: Office du tourisme La Palmyre  
 et mairie des Mathes  
 Remise des prix: Capitainerie La Palmyre-



Rue aux peintres - Edition 2016

## TENNIS CLUB BONNE ANSE

### En route pour notre 3e saison !

C'est plus motivé que jamais que nous entamons notre troisième saison d'existence. En effet, l'arrivée des beaux jours sur le club est le bon moment pour préparer la saison estivale. Comme chaque année et dans notre dynamique de développement nous avons d'ores et déjà prévu plusieurs animations afin de faire encore plus connaître notre club.

Grosse nouveauté cette année, l'aménagement de notre club house par les équipes des services techniques de la commune est un réel atout.



Nous avons maintenant un vrai local, qui va nous permettre de créer une vie de club. Tous les adhérents mais également les joueurs occasionnels et les vacanciers de passage pourront ainsi passer un bon moment au club. Nous allons pouvoir diffuser sur grand écran les différents tournois de tennis mais également les autres compétitions et événements sportifs.



Avant travaux

Pour ce qui est des animations, l'été a commencé fort avec notre fête annuelle du club qui s'est déroulée les 10 et 11 juin. Au programme de cette fête, petits et grands ont pu s'initier gratuitement au tennis et profiter de diverses animations et jeux comme le badminton et le hockey. Deux terrains de Beach tennis étaient également mis à disposition sur la plage afin que chacun puisse s'essayer à ce sport ludique. Afin de profiter un maximum de ce week-end, un barbecue et une buvette se trouvaient sur place. La journée du samedi s'est conclue par un concert.

Il y aura aussi comme chaque année deux tournois d'été homologués. Le premier en juillet du 13 au 27 et un second en août du 6 au 20.

Autre nouveauté de cette année, tous les dimanches midi : Barbecue Party, ouvert à tous, avec au programme, bonne humeur, convivialité et ambiance musicale.

Notre calendrier d'animation sera clôturé par le vide-greniers du mois de septembre qui aura lieu les 9 et 10 au club.

Je voudrais conclure en remerciant bien sûr l'ensemble des partenaires et sponsors qui nous suivent toute l'année.

Je remercie également Mr Le Maire Philippe Gadreau et son équipe. Evidemment un grand merci aux services techniques pour leur travail sur le club house.

Et merci à toute mon équipe sans qui rien ne serait possible.

Bonne saison à tous.

**Anthony WALTER, Le Président**



Fermeture du préau

## ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES LES MATHES - LA PALMYRE



Depuis 1964 notre association défend les intérêts des propriétaires, résidents permanents ou secondaires, des Mathes-La Palmyre.

Vous êtes nombreux à nous faire part d'améliorations sur la commune. Elles concernent principalement la sécurité, la circulation, les diverses nuisances. Tous les problèmes et suggestions sont débattus au cours de nos réunions périodiques avec M. Le Maire.

Nous donnons votre avis sur les projets qui peuvent avoir des conséquences sur notre environnement. Ils peuvent être d'origine communal, intercommunal ou régional (extraction granulats, projet éolien, etc...).

Nous sommes attentifs à l'évolution de la fiscalité, à l'utilisation des budgets, aux dépenses de la commune et aux engagements de la municipalité.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra

**le samedi 12 août 2017 à 10h,**

à la Chapelle de La Palmyre. Elle est ouverte à tous.

Nous serons présents au Forum des Associations organisé le 17 septembre à l'espace MultiLoisirs.

Rejoignez-nous en adhérant à notre association.

### Contacts :

Le trésorier au 05 46 23 65 12

Le président au 05 46 39 99 75.

La cotisation annuelle est de 5€.

**Le Président : Bernard CROZON**

## DEMAIN LES MATHES

Au printemps, l'élaboration du nouveau PLU a été lancée avec plusieurs réunions du groupe de travail créé par M. le Maire. Il rassemble des élus, le cabinet Scambio et ses associés, et deux membres extérieurs dont le président de notre association. On sait d'ores et déjà que la gestation de ce PLU sera longue et difficile, au moins pour satisfaire aux nombreuses réglementations qui s'imposent à lui et dont certaines seront mises en place en cours de route. En attendant, le vieux POS en vigueur, obsolète à bien des égards, permettrait d'enfreindre des réglementations qui s'imposent à tous les documents d'urbanisme si personne ne se préoccupait de leur respect.

Les nombreux dysfonctionnements que nous observons ne sont pas seulement imputables au passage au POS, mais aussi à la liberté que certains s'autorisent vis-à-vis d'espaces naturels qu'ils pensent, à tort, ne pas servir leurs intérêts.

Pour la défense des marais et des zones humides

Réunie pour la 5<sup>ème</sup> fois au mois de mars, la commission « environnement » a abordé plusieurs sujets d'intérêt majeur pour la commune dont le projet de parc éolien d'Oléron, l'élaboration du nouveau PLU et la protection des marais (voir compte-rendu sur le site de la mairie). Sur ce dernier point, Claude Charles, qui préside l'ASCO du marais doux de La Tremblade, a été invité à s'exprimer sur le « collectif de défense des marais doux et salés de la Presqu'île d'Arvert ». Créé en février dernier, son manifeste a été signé par 18 associations syndicales de gestion de marais, organisations professionnelles ou associations, dont la nôtre. Ce collectif insiste sur la nécessité de préserver ces marais et d'inclure leur sauvegarde dans les documents d'urbanisme, comme notre PLU. La carte ci-dessous permet de se rendre compte de l'étendue des marais doux pour notre commune (sources : Géoportail et Unima).



Car la pression sur les espaces naturels que sont nos marais et zones humides de la presqu'île d'Arvert ne fait qu'augmenter. À Pontailiac comme à Royan (marais de Pousseau), par exemple, les marais doux, pourtant déjà bien rétrécis, sont menacés par l'urbanisation ou la création de nouvelles routes.

### Aux Mathes : des espaces naturels menacés

Sur notre commune, il faut ajouter à la pression de l'immobilier, celle des activités de loisirs et des campings. Le seul marais doux « de La Tremblade » (870 ha dont 430 sur la commune des Mathes, en bleu foncé) a subi en quelques mois nombre de menaces et d'agressions : projets de construction, dépôts de gravats, déboisement non autorisé, annexion par un camping, imperméabilisation de sols, pistes de loisirs motorisés.

Au sud du bourg des Mathes, ce marais rejoint celui d'Arvert (en bleu clair), également menacé sur notre commune par l'urbanisation, des campings et autres activités économiques. Encore plus au sud, aux portes de la Palmyre, près de 150 ha du marais de Bréjat (en beige) sont heureusement protégés par un arrêté de biotope en raison de sa richesse écologique exceptionnelle. Veillons à ce que cette protection résiste à la poussée de « l'industrie touristique ».

Pourtant ces marais ont un rôle essentiel dans l'économie,

l'écologie, la qualité des paysages et l'attrait touristique de notre commune. Citons le manifeste du collectif de défense des marais doux et salés : « Aux services rendus à l'homme par ces zones humides (épuration des eaux de ruissellements, régulation des crues, stockage du CO<sub>2</sub>, alimentation locale, maraîchage, élevage) s'ajoutent les riches réservoirs de biodiversité qu'elles constituent et que l'État s'est engagé à sauvegarder, mais aussi la diversité des paysages à forte valeur pédagogique et esthétique ». Le futur PLU des Mathes devra assurer la protection de nos marais et zones humides.

### Des réglementations mal respectées

Ces derniers mois, nous avons observé une recrudescence des dysfonctionnements vis-à-vis de réglementations concernant l'urbanisme et les espaces naturels (nous en avons évoqué quelques uns au paragraphe précédent). Sans doute, le passage provisoire par un POS réputé permissif, en attendant un PLU plus « vertueux », dope-t-il la convoitise et les ambitions face à une municipalité insuffisamment rigoureuse, nous semble-t-il. Cependant les réglementations, telles que la Loi Littoral, s'imposent au POS comme au PLU.

Alerté, le préfet de Charente Maritime nous a assuré de la vigilance de ses services pour faire respecter les procédures et les règles de droit notamment sur l'application de la Loi Littoral et la préservation des zones humides. De fait, ses services ont déjà imposé une application plus stricte des réglementations dans plusieurs dossiers importants pour l'avenir de la commune. Restons nous aussi vigilants.

### Un évènement : 49 migrants aux Mathes

Ces jeunes pakistanais sont arrivés de Calais en octobre dans un climat hostile et détestable. La plupart d'entre eux avaient fui massacres et attentats à la demande de leur famille dans l'espoir de trouver un monde meilleur. Accueillis au CCAS d'EDF sous la responsabilité des Diaconesses de Reuilly, ils ont été aidés au quotidien par une quinzaine de bénévoles. Ils ont bénéficié de dons alimentaires et vestimentaires (particuliers, associations caritatives, CCAS), d'activités culturelles ou sportives et de cours de français. Depuis le mois de mars, les jeunes pakistanais en procédure de demandeurs d'asile ont été pris en charge à Saintes ; ceux qui relèvent de la convention de Dublin, en attente de régularisation, sont hébergés à Saint Xandre. Leur route n'est donc pas terminée, mais nous réalisons qu'ils ont quitté Les Mathes sans bruit après avoir fait preuve d'un comportement exemplaire, faisant ainsi mentir leurs détracteurs.

### Assemblée générale et conférence

L'assemblée générale de Demain Les Mathes se tiendra le 6 août à 20h à l'espace Multi Loisirs des Mathes. Comme à l'accoutumée, elle sera suivie d'une conférence. Elle sera donnée par M. Jacques Péret, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Poitiers, sur le thème : « Naviguer dans l'estuaire de la Gironde ; des marins et leurs bateaux face aux périls de la mer ». Cette conférence est ouverte à tous. Pour plus de précisions, suivez notre site.

### Pour nous contacter et vous informer :

Par email : [info@demain-les-mathes.fr](mailto:info@demain-les-mathes.fr)

Par téléphone : 06 11 92 68 70.

Pour plus d'information sur les sujets traités dans cet article, et sur d'autres encore, ou pour recevoir, sans engagement, nos lettres d'information, visitez notre site internet :

[www.demain-les-mathes.fr](http://www.demain-les-mathes.fr).

# Agenda

## JUILLET

### SAMEDI 1<sup>ER</sup>

21H30

#### CONCERT MELTING POT

Show tropical 100% latino  
Podium de la Pinède, La Palmyre.



### DIMANCHE 2

11H00

#### CONCERT SO'SAX

Jazz, Bossa Nova, Variétés  
Place de la Fontaine, La Palmyre. Animation au chapeau.

### MERCREDI 5

11h00

#### DUO AKOUSTIK

Guitare - Voix. Variétés internationales et françaises.  
Place de la Fontaine, La Palmyre. Animation au chapeau.

18h00

#### MARCHE ARTISANAL NOCTURNE

Centre-ville La Palmyre.

### JEUDI 6

10h00

#### QI GONG

Gym chinoise  
Plage de la Palmyre.

### VENDREDI 7

11h00

#### CONCERT DUO EXPRESS

Jazz New-Orléans  
Centre ville La Palmyre.



19h00

#### MARCHE GOURMAND NOCTURNE "NOS TERROIRS NOS SAVEURS"

Avec concert de **Patrice Merlo**, variétés françaises et internationales  
Place de la Halle aux Mathes.

### SAMEDI 8

21H30

#### LES MOTS DE 20

Guitare - Voix  
Chanson française métissée -  
Square de l'Océan  
La Palmyre.

### DIMANCHE 9

11H00

#### CONCERT SO'SAX

Jazz, Bossa Nova, Variétés  
Place de la Fontaine, La Palmyre. Animation au chapeau.

21H30

#### TAKIS JOBIT

Musique grecque  
Podium La Pinède La Palmyre.

### LUNDI 10

11H00

#### LOOSTIK BALLOON

Sculpture sur ballons  
Place de la Fontaine. La Palmyre.

22h30

#### CINÉMA PLEIN AIR

Projection en plein air du film **Robinson Crusoé**.  
Point sublime, port de La Palmyre

### MARDI 11

11h00

#### LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX DU MARDI

**Quator Wassily**, cordes  
Chapelle de La Palmyre, derrière l'Office de Tourisme.



18H00

#### COURS DE FITNESS

Encadré par **Béné Fitness**  
Gratuit. Square de l'Océan, Plage de La Palmyre.

### MERCREDI 12

11h00

#### DUO AKOUSTIK

Guitare - Voix. Variétés internationales et françaises.  
Place de la Fontaine, La Palmyre. Animation au chapeau.

18h00

#### MARCHE ARTISANAL NOCTURNE

Centre-ville La Palmyre.

### JEUDI 13

10h00

#### QI GONG

Gym chinoise,  
Plage de la Palmyre.

11h00

#### SUR UN AIR D'AUTOROUTE

Duo de chant burlesque  
Avenue d'Aunis, La Palmyre.



22h30

#### FEU D'ARTIFICE LES MATHES

Suivi d'un Bal Populaire  
Les Mathes.



### VENDREDI 14

de 8h30 à 10h00

#### EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES

Parking de l'Office de  
Tourisme de La Palmyre.

19h00

#### MARCHE GOURMAND NOCTURNE "NOS TERROIRS NOS SAVEURS"

Avec concert de **Jean-Paul Muller** et spectacle **Close-up** (magie) par **Christian Martial**  
Place de la Halle aux Mathes.

21h30

#### CONCERT SANDUNGA LATINA

Salsa - Square de l'Océan, La Palmyre.



### SAMEDI 15

9h00 - 17h00

#### PUCES DE MER VIDE-GRENIERS ET SARDINADE

Port de La Palmyre.

21h30

#### CONCERT T'CHICA BOUM

Percussions mélodiques.  
Square de l'Océan, La Palmyre.

### DIMANCHE 16

11H00

#### CONCERT SO'SAX

Jazz, Bossa Nova, Variétés  
Place de la Fontaine, La Palmyre. Animation au chapeau.

14h30

#### COURSES À L'HIPPODROME

21h30

**SPECTACLE PANDORE**, par la compagnie **Torrent-Ciel**  
Humour et musique.  
Chapelle de La Palmyre, derrière l'Office de Tourisme

### LUNDI 17

11h00

#### LOOSTIK BALLOON

Sculpture sur ballons  
Place de la Fontaine. La Palmyre.

21h30

#### CONCERT PALMYR'JAZZ

**Dos Gringos** -  
Quartet jazz manouche  
Podium de la Pinède, La Palmyre.

### MARDI 18

11h00

#### LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX DU MARDI

Orchestre symphonique Junior de l'académie  
Musicale de **Royan**  
**Chapelle de La Palmyre**, derrière l'Office de Tourisme.



18H00

#### COURS DE FITNESS

Encadré par **Béné Fitness**  
Gratuit. Square de l'Océan, Plage de La Palmyre.

20h30

**CONCERT LUTZ ETERNA**

Musiques traditionnelles du monde

Eglise Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte des Mathes.

**MERCREDI 19**

11h00

**DUO AKOUSTIK**

Guitare - Voix

Variétés internationales et françaises.

Place de la Fontaine, La Palmyre. Animation au chapeau.

9h00 - 17h00

**LA RUE AUX PEINTRES**

Au bourg des Mathes et sur les bords de mer de La Palmyre.



18h00

**MARCHE ARTISANAL NOCTURNE**

Centre-ville La Palmyre.

**JEUDI 20**

10h00

**QI GONG**

Gym chinoise

Plage de la Palmyre.

10h30

**DÉAM' BULLE - BULLES DE SAVON GÉANTES**

Bulles de savon géantes.

Animation gratuite. Parking du marché.

14h00 - 19h00

**TOURNÉE 7UP**

Animations ludiques et sportives.

Plage de La Palmyre et Square de l'Océan.

21h30

**CONCERT RÉVÉLATIONS MUSICALES**

Jive Me - Electro Swing et Hip hop vintage  
Podium de la Pinède, La Palmyre.



**VENDREDI 21**

11h00

**INSUPPORTABLES**

Spectacle de la compagnie La baraque à Plumes

Conte, théâtre et marionnettes  
Avenue d'Aunis à La Palmyre.

19h00

**MARCHE GOURMAND NOCTURNE**

**"NOS TERROIRS NOS SAVEURS"**

avec concert les Anges

Brunes, variétés françaises et internationales

Place de la Halle aux Mathes.



**SAMEDI 22**

21h30

**SPECTACLE LOVE LIGHT**

par la compagnie Moonlight, Cabaret

Square de l'Océan, La Palmyre.

**DIMANCHE 23**

11H00

**CONCERT SO'SAX**

Jazz, Bossa Nova, Variétés

Place de la Fontaine, La Palmyre. Animation au chapeau.

14h30

**COURSES À L'HIPPODROME**



21h30

**FONKY NYKO**

Concert Soul et funk

Podium de la Pinède, Centre ville, La Palmyre.



**LUNDI 24**

11h00

**LOOSTIK BALLOON**

Sculpture sur ballons

Place de la Fontaine. La Palmyre

22h30

**CINÉMA PLEIN AIR**

Projection en plein air du film

La Grande Vadrouille

Point sublime, port de La Palmyre.

**MARDI 25**

11h00

**LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX DU MARDI**

Sweet N'Swing Trio Jazz

Chapelle de La Palmyre, derrière l'Office de Tourisme.



14h00

**TOURNÉE "L'ÉTÉ PARIONS SPORT"**

Jeux et cadeaux à gagner

Square de l'Océan, La Palmyre.



**MERCREDI 26**

10h00

**DUO AKOUSTIK**

Guitare - Voix

Variétés internationales et françaises.

Place de la Fontaine La Palmyre. Animation au chapeau.

18h00

**MARCHE ARTISANAL NOCTURNE**

Centre-ville La Palmyre.

**JEUDI 27**

10h00

**QI GONG**

Gym chinoise

Plage de la Palmyre.

11h00

**LES BONDICLOWNS**

Clowns sur échasses à rebond  
Avenue d'Aunis, La Palmyre.

21h30

**CONCERT TEX'O**

Multi-instrumentiste

Podium de la Pinède, La Palmyre.



**VENDREDI 28**

10h00

**LE CAMION QUI LIVRE**

Librairie itinérante

Square de l'Océan, La Palmyre.

11h00

**CONCERT DUO EXPRESS**

Jazz New Orléans

Centre ville, La Palmyre.

19h00

**MARCHE GOURMAND NOCTURNE**

**"NOS TERROIRS NOS SAVEURS"**

avec concert de Jean-Paul Muller, variétés françaises et internationales  
Place de la Halle aux Mathes.

**SAMEDI 29**

10h00

**LE CAMION QUI LIVRE**

Librairie itinérante

Square de l'Océan, La Palmyre.



21h30

**CONCERT RÉVÉLATIONS MUSICALES**

Léon Newars - Southern Pop

Podium de la Pinède, Centre ville, La Palmyre.

**DIMANCHE 30**

11H00

**CONCERT SO'SAX**

Jazz, Bossa Nova, Variétés

Place de la Fontaine, La Palmyre. Animation au chapeau.

12h00

**LE VILLAGE DU LAIT**

Animations ludiques

Square de l'Océan, La Palmyre.

14h30

**COURSES À L'HIPPODROME**

21h30

**CONCERT FRÉDÉRIC LA VERDE ET LE PIANO ROUGE**

Pianiste concertiste, musiques de film.

Point sublime, La Palmyre.

**LUNDI 31**

11h00

**LOOSTIK BALLOON**

Sculpture sur ballons

Place de la Fontaine. La Palmyre.

18H00 - 23H00

**ETAPE LUDIQUE FLIP TOUR**

400 m<sup>2</sup> d'espaces de jeux en plein air.

Avenue d'Aunis La Palmyre.

21h30

**SPECTACLE PALMYR'JAZZ**

Doyna - Jazz tzigane et klezmer

- Square de l'Océan, La Palmyre.



# AOÛT

## MARDI 1<sup>ER</sup>

### 11h00 LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX DU MARDI

**Mathias Guerry et  
Christophe Paillet**  
Duo violon guitare  
Chapelle de La Palmyre,  
derrière l'Office de Tourisme.



18H00  
**COURS DE FITNESS**  
Encadré par Béné Fitness  
Gratuit. Square de l'Océan,  
Plage de La Palmyre.

## MERCREDI 2

10h30  
**DUO AKOUSTIK**  
Guitare - Voix  
Variétés internationales et  
françaises. Place de la Fontaine  
La Palmyre. Animation au  
chapeau.

18h00  
**MARCHE ARTISANAL  
NOCTURNE**  
Centre-ville La Palmyre.

## JEUDI 3

10h00  
**QI GONG**  
Gym chinoise  
Plage de la Palmyre.

11h00  
**VAGUEMENT LA JUNGLE**  
Concert duo jazz déjanté  
Avenue d'Aunis, La Palmyre.



21h30  
**CONCERT LE S.O.U.K**  
Street band humoristique  
Podium de la Pinède, La Palmyre.

## VENDREDI 4

11h00  
**KI VA PIANO**  
Par la compagnie **Leolo Circus**,  
cirque, clowns  
Avenue d'Aunis, La Palmyre

19h00  
**MARCHE GOURMAND  
NOCTURNE  
"NOS TERROIRS  
NOS SAVEURS"**  
avec concert **Les Anges  
Brunes**, variétés françaises et  
internationales  
Place de la Halle aux Mathes.

## SAMEDI 5

21h30  
**SPECTACLE BENJY ET DIMY  
TOUR**  
Spectacle de clowns  
Square de l'Océan, La  
Palmyre.

## DIMANCHE 6

11H00  
**CONCERT SO'SAX**  
Jazz, Bossa Nova, Variétés  
Place de la Fontaine, La  
Palmyre. Animation au  
chapeau.

16h30  
**COURSES À L'HIPPODROME**

21h30  
**LA CHARANGA MESTICA**  
Musique cubaine  
Podium de la Pinède, La  
Palmyre.



## LUNDI 7

9h30  
**PRÉVENTION SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE**  
**Critérium jeune conducteur**  
Action sécurité routière à  
l'attention des enfants et ados.  
Parking du Marché, La Palmyre.

11h00  
**LOOSTIK BALLOON**  
Sculpture sur ballons  
Place de la Fontaine. La  
Palmyre.

18H00 - 23H00  
**ETAPE LUDIQUE FLIP TOUR**  
400 m<sup>2</sup> d'espaces de jeux en  
plein air.  
Avenue d'Aunis La Palmyre.

22h00  
**CINÉMA PLEIN AIR**  
Projection en plein air du film  
**Hôtel Transylvanie 2.**  
Point sublime, port de La  
Palmyre.

## MARDI 8

9h30  
**PRÉVENTION SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE**  
**Critérium jeune conducteur**  
Parking du Marché, La Palmyre

11h00  
**LES RENDEZ-VOUS  
MUSICAUX DU MARDI**  
**Lutz Eterna**  
Musiques traditionnelles du  
monde  
Chapelle de La Palmyre,  
derrière l'Office de Tourisme.

18H00  
**COURS DE FITNESS**  
Encadré par Béné Fitness  
Gratuit. Square de l'Océan,  
Plage de La Palmyre.

## MERCREDI 9

11h00  
**DUO AKOUSTIK**  
Guitare - Voix  
Variétés internationales et  
françaises. Animation au  
chapeau. Place de la Fontaine  
La Palmyre.

16h30  
**COURSES À L'HIPPODROME**

18h00  
**MARCHE ARTISANAL  
NOCTURNE**  
Centre-ville La Palmyre.

## JEUDI 10

10h00  
**QI GONG**  
Gym chinoise  
Plage de la Palmyre.

11h00  
**INSUPPORTABLES**  
Spectacle par la compagnie La  
baraque à Plumes  
Conte, théâtre et marionnettes  
Avenue d'Aunis à La Palmyre.

11h00  
**LES JEUDIS MUSICAUX DES  
ÉGLISES ROMANES**  
**Jean-Claude Pennetier**  
Récital de piano  
**Eglise Saint-Cyr-et-Sainte-Ju-  
litta des Mathes.**



21h30  
**CONCERT RÉVÉLATIONS  
MUSICALES**  
Ryon, nouvelle scène reggae  
française. Square de l'Océan,  
La Palmyre.



VENDREDI 11  
10h30  
**DÉAM' BULLE - BULLES DE  
SAVON GÉANTES**  
Bulles de savon géantes.  
Parking du marché.

## 19h00 MARCHE GOURMAND NOCTURNE "NOS TERROIRS NOS SAVEURS"

Avec concert de **Patrice Merlo**  
Variétés françaises et  
internationales  
Place de la Halle aux Mathes.

## SAMEDI 12

21h30  
**NINO COSTRINI**  
Artiste argentin. Les disciplines  
du cirque au service d'un  
clown. Podium de la Pinède.  
La Palmyre.

## DIMANCHE 13

11H00  
**CONCERT SO'SAX**  
Jazz, Bossa Nova, Variétés  
Place de la Fontaine, La  
Palmyre. Animation au chapeau.



16h30  
**COURSES À L'HIPPODROME**

22h45  
**À LA CROISÉE DES PHARES**  
Spectacle Pyrotechnique  
"Les Feux d'Aliénor"  
Labellisé "Sites en Scène " et  
soutenu par le Département  
de la Charente-Maritime.  
Plage et Port de La Palmyre  
avec en première et dernière  
partie, concert **Melting Pot**,  
Salsa (21h45 et 23h30).



## LUNDI 14

11h00  
**LOOSTIK BALLOON**  
Sculpture sur ballons  
Place de la Fontaine. La Palmyre.

À partir de 14h00  
**SUPERCROSS**  
**Finale du SX Tour 2017**  
**Outdoor.** Route de Dirée,  
Terrain des Étains La  
Tremblade.

21h30  
**CONCERT PALMYR 'JAZZ**  
**Eric Luter**, swing quintet 3 -  
Jazz des années 30-40.  
Podium de La Pinède, La  
Palmyre.

## MARDI 15

### 11h00 LES RENDEZ-VOUS MUSICAUX DU MARDI

Ensemble **Osmose**, quintet à cordes.

Parc de la Mairie, Les Mathes.



### 18H00 COURS DE FITNESS

Encadré par **Béné Fitness**  
Gratuit. Square de l'Océan,  
Plage de La Palmyre.

### 19h30 SOIRÉE COUSCOUS AVEC ANIMATION MUSICALE

Port de La Palmyre.

## MERCREDI 16

### 11h00 DUO AKOUSTIK

Guitare - Voix  
Place de la Fontaine, La  
Palmyre.



### 16h30 COURSES À L'HIPPODROME

18h00  
MERCREDI 16  
MARCHÉ ARTISANAL  
NOCTURNE  
Centre-ville La Palmyre.

## JEUDI 17

10h00  
QI GONG  
Gym chinoise  
Plage de la Palmyre

11h00  
LES PETITS VIEUX  
Spectacle déambulatoire sur  
échasses.  
Avenue d'Aunis La Palmyre.

21h30  
CONCERT SOUL KAYS  
Square de l'Océan, La Palmyre

## VENDREDI 18

11h00  
CONCERT DUO EXPRESS  
Jazz New Orléans  
Centre ville, La Palmyre.

19h00  
MARCHÉ GOURMAND  
NOCTURNE  
"NOS TERROIRS  
NOS SAVEURS"  
Avec concert **LesANGES**  
**Brunes** variétés françaises et  
internationales  
Place de la Halle aux Mathes.

## SAMEDI 19

21h30  
CONCERT AROKANA  
Comédie acoustique et  
chanson humoristique  
Podium de la Pinède, La  
Palmyre.



## DIMANCHE 20

11H00  
CONCERT SO'SAX  
Jazz, Bossa Nova, Variétés  
Place de la Fontaine, La  
Palmyre  
Animation au chapeau.

11H30  
COURSES À L'HIPPODROME

21h30  
CONCERT ITHA  
Electro-pop française  
Square de l'Océan. La Palmyre

## LUNDI 21

11h00  
LOOSTIK BALLOON  
Sculpture sur ballons  
Place de la Fontaine. La  
Palmyre.

22h00  
CINÉMA EN PLEIN AIR  
Projection en plein air du film  
**Retour chez ma mère**  
Point Sublime  
Port de La Palmyre.



## MARDI 22

11h00  
LES RENDEZ-VOUS  
MUSICAUX DU MARDI  
**Mathias Guerry et Thierry  
Bouyer**  
Jazz  
Chapelle de La Palmyre,  
derrière l'Office de Tourisme.

18H00  
COURS DE FITNESS  
Encadré par **Béné Fitness**  
Gratuit. Square de l'Océan,  
Plage de La Palmyre.



## MERCREDI 23

11h00  
DUO AKOUSTIK  
Guitare - Voix. Variétés  
internationales et françaises.  
Place de la Fontaine, La  
Palmyre.

18h00  
MARCHÉ ARTISANAL  
NOCTURNE  
Centre-ville La Palmyre.

## JEUDI 24

10h00  
QI GONG  
Gym chinoise  
Plage de la Palmyre

10h30  
DÉAM' BULLE - BULLES DE  
SAVON GÉANTES  
Bulles de savon géantes. Place  
de Fontaine.



## VENDREDI 25

11h00  
ISI ET LÀ  
Spectacle de clowns burlesque  
poétique et musical  
Avenue d'Aunis, La Palmyre.



19h00  
MARCHÉ GOURMAND  
NOCTURNE  
"NOS TERROIRS  
NOS SAVEURS"  
Avec **Close Up** (magie)  
par **Christian Martial et  
animation DJ**  
Place de la Halle aux Mathes.

## SAMEDI 26

Toute la journée  
SARDINADE ET EXPOSITION  
DE TABLEAUX  
Organisées par le CNBA  
Port de La Palmyre.

21h30  
NO PARKING FOR MAGALIZ  
Reprises rock des années 90 à  
nos jours.  
Podium de la Pinède, La  
Palmyre.

## DIMANCHE 27

11H00  
CONCERT SO'SAX  
Jazz, Bossa Nova, Variétés  
Place de la Fontaine, La  
Palmyre.  
Animation au chapeau.

16h30  
COURSES À L'HIPPODROME

21h30  
HOLY SIN  
Concert Pop Soul  
Square de l'Océan, Plage de  
La Palmyre.

## LUNDI 28

11h00  
LOOSTIK BALLOON  
Sculpture sur ballons.  
Place de la Fontaine. La  
Palmyre.

21h30  
ONLY NEW JAZZ BAND  
Jazz New Orléans  
Podium de la Pinède.  
La Palmyre.



## MARDI 29

11h00  
LES RENDEZ-VOUS  
MUSICAUX DU MARDI  
Elle va... piano  
Récital de piano  
Chapelle de La Palmyre.



18H00  
COURS DE FITNESS  
Encadré par **Béné Fitness**  
Gratuit. Square de l'Océan,  
Plage de La Palmyre.

## MERCREDI 30

11h00  
DUO AKOUSTIK  
Guitare - Voix  
Variétés internationales et  
françaises.  
Place de la Fontaine, La  
Palmyre.

18h00  
MARCHÉ ARTISANAL  
NOCTURNE  
Centre-ville La Palmyre.

## JEUDI 31

10h00  
QI GONG  
Gym chinoise  
Plage de la Palmyre.

21h30  
LA PANTERA DEL SON  
Musique cubaine  
Podium de la Pinède. La  
Palmyre.

# Zoom sur... L'après saison

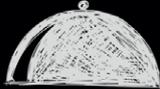
En attendant le programme de l'automne, voici quelques uns des temps forts déjà programmés pour les mois à venir :

- SAMEDI 09 SEPTEMBRE : Vide-greniers du Bonne Anse Tennis Club La Palmyre
- DIMANCHE 17 SEPTEMBRE : Forum des associations
- VENDREDI 29 SEPTEMBRE : Hommage à Barbara
- DIMANCHE 08 OCTOBRE : Bourse aux jouets de l'association des parents d'élèves
- SAMEDI 14 OCTOBRE : Concert du chœur Gospel de La Rochelle
- **SAMEDI 21 OCTOBRE : 9<sup>ème</sup> Raid Aventure de La Palmyre**
- VENDREDI 27 OCTOBRE : Halloween
- DIMANCHE 05 NOVEMBRE : Loto de l'association des parents d'élèves
- SAMEDI 02 DÉCEMBRE : Concert Hommage à Ottis Redding par Soul Kays
- **09-10 DÉCEMBRE : Salon de la Gastronomie et des plaisirs gourmands**
- DIMANCHE 17 DÉCEMBRE : Marché de Noël

## SALON DE LA GASTRONOMIE ET DES PLAISIRS GOURMANDS



 *Salon de la gastronomie*  
Et des plaisirs gourmands

*Samedi 9 & Dimanche 10 décembre 2017* 

**1ÈRE ÉDITION**

**PRODUITS DU TERROIRS** **TRUFFES**

**ATELIERS POUR LES ENFANTS** **CHOCOLATS**

**DÉMONSTRATIONS DE CHEFS**

*Espace Multi-Loisirs Les Mathes*

*Entrée gratuite*

 **FOIE GRAS** 

# A votre service

## MAIRIE

10 rue de la Sablière - CS 60013 - Les Mathes  
Tél. 05 46 22 48 72 - Fax : 05 46 22 49 23  
info@mairie-lesmathes-palmyre.fr  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h.  
Permanence des élus le samedi matin : 9h à 12h  
[www.mairie-lesmatheslapalmyre.com](http://www.mairie-lesmatheslapalmyre.com)

## OFFICE DE TOURISME

2 Avenue de Royan - La Palmyre  
Tél. 05 46 22 41 07 - Fax : 05 46 22 52 69  
contact@la-palmyre-les-mathes.com  
**En avril, mai, juin et septembre :**  
ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h  
et le dimanche de 10h à 12h30.  
**En juillet et août :**  
ouvert tous les jours de 9h à 19h.  
**Hors saison :**  
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,  
et le samedi de 9h à 12h30, fermé le dimanche.

## RELAIS POSTE - LA PALMYRE (OFFICE DE TOURISME)

**Juillet et août :** ouvert du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h.  
**Avril, mai, juin, septembre octobre :** ouvert du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

## LA POSTE (LES MATHES)

Tél. 3631  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.  
**Juillet-Août :**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h  
**Heures des levées :** en semaine 12h - le samedi 9h.

## CENTRE DES IMPÔTS

1, rue des Cormorans - 17200 Royan  
Tél. 05.46.39.51.00

## TRÉSOR PUBLIC

108 Bld de Lattre de Tassigny - BP 2202C - 17200 Royan  
Tél. 05.46.23.54.54

## GENDARMERIE

6 Avenue du Général de Gaulle - 17390 LA TREMBLADE  
Tél. 05 46 36 11 43

## GENDARMERIE - LA PALMYRE (JUILLET/AOÛT)

Tél. 05 46 22 52 25

## ECOLE MATERNELLE

10 rue Henri Erable - LES MATHES - Tél. 05 46 23 63 59

## ECOLE PRIMAIRE

10 rue Henri Erable - LES MATHES - Tél. 05 46 22 44 26

## CULTE CATHOLIQUE

Tél. 05 46 76 71 73

## CULTE PROTESTANT

Tél. 05 17 82 42 69

## E.D.F - G.D.F

9 Avenue du Marechal Leclerc - 17200 ROYAN - Tél. 09 69 32 15 15

## EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Service d'astreinte - Tél. 05 81 91 35 02 (24H/24-7j/7)

## SERVICES MÉDICAUX

### MÉDECIN

Dr PINEAU - 1 rue des écoles - Tél. 05 46 22 41 80

### INFIRMIERS

SCP COUCHAUX - POUILLAT - 8 rue Sainte-Marie - Tél. 05 46 22 42 90.  
CAILLET Céline - DUBUS Gwenaëlle - 1 rue des Ecoles- Tél. 06 23 77 39 13

### OSTÉOPATHE

Marion PINSON - 1 rue des Ecoles - Tél. 06 67 96 69 70

### KINÉSITHÉRAPEUTES

M. GOHARD Pierre - Mme GROSZEWSKA Agnieszka  
8 rue Sainte Marie - Tél. 05 16 84 04 35 ou 06 07 44 34 96

### PÉDICURE - PODOLOGUE

CLAIRE BONNIGAL - 8 rue Sainte-Marie - Tél. 05 17 25 18 82

## PHARMACIE DE LA COUBRE

31 Bld des Trémières - 17570 La Palmyre - Tél. 05 46 22 40 82

## SNCF ROYAN

Tél. 05 46 05 62 32 ou 36.35

## TAXI

Nathalie DÉsirÉ - Tél. 05 46 22 32 74 ou 06 75 23 62 27  
Station rue de la sablière - Les Mathes / Office de Tourisme - La Palmyre.

## DÉCHETTERIES (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROYANNAIS)

### PÔLE ECOLOGIE URBAINE

Tél. 05 46 39 64 64, acceptent les plastiques, le verre, les batteries,  
la ferraille, les piles, les huiles etc.

### LA TREMBLADE :

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre :** ouvert lundi, mardi, mercredi,  
vendredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Fermé jeudi,  
dimanche et jours fériés.

### CHAILLEVETTE :

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre :** ouvert lundi, mercredi, jeudi,  
vendredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Fermé mardi,  
dimanche et jours fériés.

## PLATEFORME DE BROYAGE VÉGÉTAUX

Rue des carrières - 17570 LES MATHES  
Tél. 05 46 05 78 65 ou 06 71 90 32 32  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30.

## RÉCUPÉRATEUR DE VÊTEMENTS ET DE PILES:

Un conteneur à vêtements aux Mathes, près de la Halle.  
Un conteneur à vêtements à La Palmyre, près du parking de l'Office du Tourisme.

## MARCHÉS

**AUX MATHES :** Halle du Marché. Tous les jours du 23 juin au 1<sup>er</sup>  
septembre. Tous les vendredis le reste de l'année .

**A LA PALMYRE :** tous les mercredis et dimanches matin du 2 avril au  
27 septembre Tous les dimanches matin du 1<sup>er</sup> au 5 novembre.

## MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

**A LA PALMYRE :** tous les mercredis soir du 5 juillet au 30 août.

## MARCHÉ NOCTURNE NOS TERROIRS NOS SAVEURS

**AUX MATHES :** les vendredis soirs du 7 juillet au 25 août 2017.

**DIM.**  
**13**  
**AOÛT**  
**22H45**

# À LA CROISÉE DES PHARES : Les Feux d'Aliénor

Sites Scène  
en



**LA PALMYRE**  
ENTRE LA PLAGE et LE PORT  
GRATUIT

**SPECTACLE  
PYROTECHNIQUE**

**SON ET  
LUMIÈRE**

UN SPECTACLE PRÉSENTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE  
LES MATHES-LA PALMYRE

CONTEURS : • ANDRÉ PAULY • MARIE-NOËLLE GLADEL

MUSICIENS : SWING D'O • MATHIAS GUERRY, KARIM DUMÉNIL, LAURENT LESUR

PYROTECHNIE, SON, LUMIÈRES : CARAT PYROTECHNIE

[WWW.CHARENTE-MARITIME.FR](http://WWW.CHARENTE-MARITIME.FR)

LES MATHES  
Nature D'eau  
Cadre  
LA PALMYRE  
la Charente  
Maritime  
Sites  
en Scène  
avec  
la Charente  
Maritime

Créa. graphique : Laetitia Ubaux [www.memedesitesenscenes.com](http://www.memedesitesenscenes.com) 06 15 73 39 55